

Le Tambour

Cadenet



Bulletin d'informations municipales

Juin 2018 N°9



La journée citoyenne de nettoyage du site du château avec les enfants des écoles, vue du drone.

page 2 **Billet du maire**

page 3 **Exécution budgétaire 2017**

page 4 **Budget prévisionnel 2018**

page 5 **Fiscalité 2018**

page 6 **Budget 2018 en chiffres**

page 8 **Vie municipale**

page 10 **Rentrée scolaire 2018-2019**

page 11 **Service Petite enfance**

page 12 **Actions sociales**

page 14 **Travaux et réhabilitation**

page 17 **Terres agricoles**

page 18 **Gestion des déchets**

page 20 **Vie associative**

page 24 **Police municipale**

page 26 **Culture**

page 29 **Médiathèque René Char**

page 31 **Patrimoine**

page 32 **Musée de la Vannerie**

page 33 **Tourisme**

page 34 **Communication**

page 36 **Les associations communiquent**

page 39 **Agenda des festivités**



Le billet du maire

Dans le dernier bulletin, chaque adjoint vous a présenté un bilan très détaillé de la délégation dont il a la charge. Dans ce bulletin n° 9, nous vous informons de l'évolution des dossiers en cours, dont l'avancement des grands travaux, l'élaboration et le fonctionnement du budget communal, les compétences transférées à COTELUB, la mise en place de la vidéoprotection et l'adressage avec la numérotation et la signalétique des chemins, pour que la géolocalisation facilite enfin le travail de la distribution du courrier, le repérage pour les interventions des pompiers et des ambulanciers.

Ce qui va changer à la prochaine rentrée scolaire, c'est le retour de la semaine de 4 jours, en accord avec les associations de parents d'élèves et les enseignants.

Ce qui ne change pas, ce sont les taux des taxes communales, les mêmes qu'en 2018, malgré les baisses des aides de l'État.

Nous avons cependant obtenu de l'État une subvention de 189 786 € et 339 056 € de la région PACA pour les travaux de rénovation du centre-ville. Une demande de 289 000 € a été faite également dans le cadre du contrat de ruralité. Madame Conca, notre sous-préfète, nous a accompagnés dans toutes nos démarches administratives et je tiens à la remercier très sincèrement pour son écoute et son soutien.

La commune a hérité du projet de la cave coopérative à la dissolution de la CCPL. Nous assumons aujourd'hui la charge financière de ce projet en remboursant l'emprunt contracté par la CCPL. Le permis de construire a été signé et les nouvelles constructions commencent à sortir de terre. Les locaux commerciaux, bancaires et médicaux en feront un pôle attractif de notre territoire.

Le projet de réhabilitation de l'immeuble Vivet est toujours dans l'im-passe. Les contraintes architecturales demandées par l'architecte des Bâtiments de France nous ont conduits à solliciter l'expertise de l'archi- tecte en chef du Parc naturel régional du Luberon et un autre projet se met en place afin que cet édifice retrouve une nouvelle vie sur la place rénovée du Tambour d'Arcole.

Notre PLU est bien avancé. En attendant sa finalisation, tous les permis de construire déposés en mairie transitent par le service de la Préfecture dans le cadre du Règlement National d'Urbanisme.

Fin juin, comme tous les ans, la journée familiale organisée par le service municipal Enfance au plan d'eau de Cadenet réunit petits et grands, offrant à tous un avant-goût des grandes vacances...

Je vous souhaite un très bel été 2018,

Fernand PEREZ



Hervé Vincent.

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE :

Tous les matins, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h

L'après-midi, le mercredi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h sauf le premier samedi de chaque mois

CONTACT MAIRIE :

Tél. : **04 90 68 13 26**

Email :

accueil@mairie-cadenet.fr

EN MAIRIE :

Inscriptions cantine :

Tous les matins de 9 h à 11 h et

Mardi : 16 h 30 à 19 h

Jeudi : à partir de 8 h

POLICE MUNICIPALE :

15 route de Pertuis

Tél. : **04 90 09 41 40**

Lundi : 7 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h

Mardi au vendredi :

8 h à 12 h - 14 h 30 à 18 h

Samedi : 8 h 30 à 12 h

CCAS : le secrétariat est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 16 h. L'assistante sociale reçoit lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h sans rendez-vous et les après-midi sur rendez-vous uniquement sauf mercredi.

Contact : **04 90 08 39 80**

Toutes les informations municipales sont sur le **site internet :**

www.mairie-cadenet.fr

Commission communication :

Président : **Fernand PEREZ**

Vice-présidente : **Marie-Françoise JOSEPH**

Jean-Marc BRABANT, Annie TORRESE,

Jaky NOUVEAU, Valérie BOISGARD,

Jean-Claude FORTIN et Sabine PONTHEU

Direction de la publication :

Fernand PEREZ

Conception-réalisation :

&com - Groupe Copsi - 04 42 33 33 20

Photo 1^{re} de couverture : FR Drones



FotoJia © image-picture

Exécution budgétaire 2017

Engagements pris et tenus grâce à une gestion financière responsable

Le compte administratif* 2017 de la commune, qui retrace les écritures comptables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 26 mars 2018.

Le vote du compte administratif est un temps fort de la vie de la municipalité :

→ Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réelles sur un exercice budgétaire.

→ Il traduit les réalisations effectivement menées tant en fonctionnement qu'en investissement et permet ainsi d'apprécier la santé financière de la collectivité.

En section de fonctionnement :

Dépenses = 4 830 874,43 €
Recettes = 5 063 615,80 €
Résultat = + 232 741,37 €

Pour mémoire, le budget prévisionnel 2017 en section de fonctionnement était de 5 213 340,00 €.

En section d'investissement :

Dépenses = 1 661 754,21 €
Recettes = 1 702 449,62 €
Résultat = + 40 695,41 €

Pour mémoire, le budget prévisionnel 2017 en section d'investissement était de 3 090 829,00 €.

Les points clés du budget communal

Vous avez pu lire dans le **Tambour n°5** un dossier complet « Spécial Budget » pour comprendre les mécanismes de la gestion d'une commune. Le Tambour n°5 est consultable en ligne et téléchargeable sur :

www.mairie-cadenet.fr

« Le résultat cumulé de l'exercice 2017 pour la commune est de 338 175,27 € (soit 232 741,30 € de 2017 + 105 433,90 € d'antérieurs comprenant le solde de la Régie funéraire). Comme la liquidation des comptes de notre ancienne communauté de commune « Portes du Luberon » a été effectuée par le Trésor public postérieurement au 31 décembre 2017, il conviendra de rajouter au budget primitif de la commune en 2018 : + 41 590,78 € en fonctionnement et - 7961,60 € en investissement »

Fernand Perez
Maire



* Le compte administratif est le bilan financier de la commune. Il rend compte annuellement des opérations budgétaires exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes et doit être adopté avant le 30 juin de l'année N+1.

“Le conseil municipal a décidé d'affecter une fraction du résultat de l'exercice 2017, soit 130 000 €, aux recettes d'investissement 2018 pour couvrir une partie du besoin de financement nécessaire à la mise en place des projets d'investissements de notre mandat et de conserver en section de fonctionnement le solde, soit 249 766,05 €, nécessaire à l'équilibre du Budget primitif 2018.

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées tant sur les charges à caractère général, dont les fluides (économies d'eau et d'énergie avec le SEDEL), la téléphonie, l'alimentation (optimisation, regroupement et renégociation de contrats), que sur les charges de personnel (réorganisation des services, départs à la retraite partiellement remplacés).

Tout cela malgré un contexte financier contraint par une hausse des coûts de fonctionnement et une baisse des dotations.

Les dépenses d'investissement retracent les engagements pris sur le budget prévisionnel 2017 avec le début des travaux du projet d'aménagement de la place du Tambou d'Arcole, de la rue Victor-Hugo, de la place du 14 Juillet et des parkings Amandiers et Foyer rural, la mise en place de la première phase de la vidéo surveillance, la finalisation de l'avenue Philippe-de-Girard et la première phase des travaux relatifs à l'accessibilité (Ada'P), sans compter les travaux récurrents en matière de voirie et d'éclairage public.”

Fernand Perez

→ Le Compte administratif est consultable dans son intégralité en mairie.



Mairie de Cadenet

Séance du conseil municipal.

Le budget prévisionnel 2018

Les priorités du budget 2018 : le reflet de nos engagements

« La gestion rigoureuse du budget communal contient les dépenses de fonctionnement et tend aux préconisations de la loi des Finances 2018.

Cette gestion nous permet la continuité et la mise en œuvre des projets annoncés lors de la campagne électorale de 2014.

Bien que des compétences que notre commune assumait jusque-là aient été transférées au 1^{er} janvier 2017 à COTELUB, la gestion fonctionnelle et administrative de certaines de ces compétences continue d'être assurée par la commune en 2018, en attendant que l'intercommunalité se restructure et se réorganise pour pouvoir en assumer la pleine gestion. Ces dépenses apparaissent donc à la fois en dépenses et en recettes de fonctionnement, puisque la commune fait l'avance et que l'intercommunalité rembourse trimestriellement la commune. »

Fernand Perez
Maire



La fiscalité 2018

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux de votre contribution à la fiscalité communale.

	Taux 2017	Taux 2018 : inchangés
Taxe d'habitation	14,55 %	14,55 %
Taxe foncière bâtie	19,28 %	19,28 %
Taxe foncière non bâtie	62,89 %	62,89 %

Le produit fiscal attendu pour la commune devrait s'élever à 1 906 487 € soit 2 % de plus qu'en 2017. Cette augmentation est due au fait que la loi de finances 2018 revalorise forfaitairement les valeurs locatives, donc les bases de calcul des impôts locaux. Les recettes fiscales de la commune proviennent également de la taxe additionnelle aux droits de mutation (+ 118 874 € en 2017). Cette taxe additionnelle sur les ventes immobilières est un impôt obligatoire perçu par le département au profit des communes.

L'année 2017 a été marquée par la fin de la CCPL et le rattachement à COTELUB. L'impact financier de ces changements structurels est comptabilisé dans notre budget à partir de 2018.

Le rattachement à COTELUB allège la charge budgétaire de la commune

Les produits issus de la fiscalité des entreprises situées sur notre commune, une fraction du produit de la taxe d'habitation des citoyens de Cadenet et la taxe additionnelle du foncier non bâti de notre commune, sont désormais intégralement perçus par COTELUB.

Mais comme nous n'assumons plus certaines des compétences transférées à COTELUB (petite enfance, jeunesse, tourisme, équipements sportifs, aménagement des zones économiques, etc.), nos charges baissent également.

Les services associés aux compétences transférées à COTELUB perdurent

Les citoyens de Cadenet auront toujours accès aux services dispensés au sein de la Maison de la Petite Enfance et du Kiosk. L'entretien et le développement harmonieux des zones économiques du territoire sont en voie de

développement. L'Office de tourisme intercommunal agit efficacement pour le développement touristique et l'économie touristique du sud Luberon. La gestion des équipements sportifs intercommunaux est enfin assurée. ■

La caserne de la gendarmerie de Cadenet

La commune, devenue propriétaire, rembourse les emprunts et touche les loyers versés par la brigade de gendarmerie, locataire.

- 209 567,49 € / an de remboursement de l'emprunt.

Emprunt sur 15 ans contracté en 2013 par la CCPL jusqu'au 25 juillet 2028 pour un montant de 2 400 000 € au taux de 3,59 %.

+ 198 227,16 € / an de paiement des loyers de la caserne.

Sur vos états fiscaux, vous constaterez une hausse du montant de votre imposition 2017 car les valeurs locatives ont été réévaluées par l'État et le taux des taxes gérées par d'autres collectivités territoriales (région, département, intercommunalité) augmentent.

L'ancienne cave coopérative

La commune a hérité de ce bâtiment, du projet de construction mis en place par la CCPL et des différents prêts contractés par elle. Le bâtiment, terrain et hangar ont été achetés 2 018 600 € par la CCPL à la société coopérative vinicole des coteaux du Haut Luberon en 2011.

La CCPL a contracté un prêt relais d'un montant de 1 600 000 € sur 3 ans en 2014. Un remboursement anticipé de 407 900 € a été réalisé par la CCPL en décembre 2016.

Le solde du prêt relais soit 1 192 100 € a été transféré à la commune de Cadenet en 2017 qui a pu renégocier à la baisse le taux de ce prêt avec un versement annuel de 16 003,34 € d'intérêts jusqu'en 2020.

La vente des parcelles nécessaire au projet immobilier conçu par la CCPL sur cette zone permettra à terme de rembourser intégralement ce prêt.



Mairie de Cadenet

Les chiffres du budget 2018

Baisse graduelle de l'aide de l'État

Les dotations aux communes diminuent au profit des dotations aux intercommunalités qui libèrent les communes d'un certain nombre de charges.

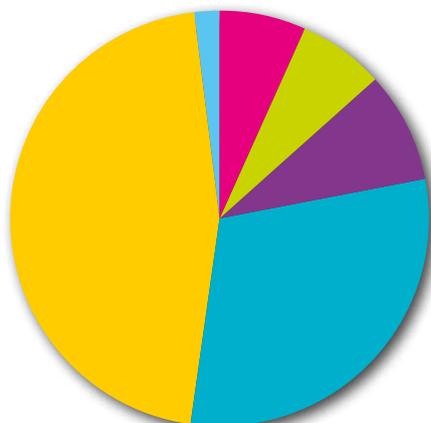
La commune a dû amorcer une modification structurelle de l'origine de ses recettes de fonctionnement en augmentant la part du produit issu des services rendus à la population et de la vente de biens.

Le camping

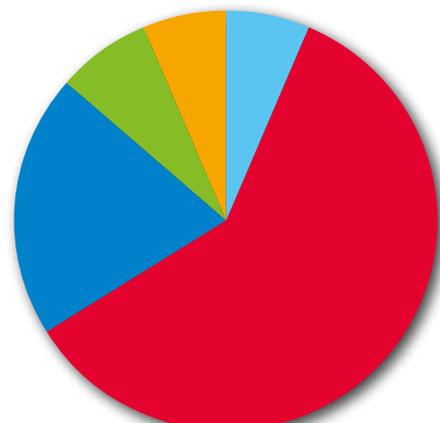
La Délégation de Service public du camping de Cadenet apporte à la commune 150 000 € par an. Cette somme est mise en provision pour litige en raison d'un titre de recettes émis par le Syndicat mixte d'Aménagement de la Durance qui exerçait auparavant sa compétence sur le camping. Tout ou partie de cette somme abondera le budget communal en fonction de la décision de justice.



Dépenses de fonctionnement :
4 979 761,05 €



Recettes de fonctionnement :
4 979 761,05 €



■ 332 240 €
Scolaire/Périscolaire/Cantine/Petite Enfance/Enfance et jeunesse

■ 343 100 €
Sport/Culture/Fêtes et cérémonies/Tourisme et communication

■ 423 370 €
Aménagements/services urbains (entretien, voirie, éclairage public, sécurité, marché hebdomadaire) et agriculture

■ 1 513 167,05 €
Administration générale (ensemble des services assumés par la mairie, contrats, fluides, petites fournitures...)

■ 2 270 924 €
Salaire de l'ensemble du personnel et indemnité élus

■ 94 960 €
Actions sociales

■ 328 060 €
Produits et services du domaine

■ 2 970 470 €
Impôts et taxes

■ 1 006 000 €
Dotations et participations

■ 364 800 €
Autres produits de gestion courante

■ 310 431,05 €
Divers (excédent budget, produits exceptionnels, travaux et régie)

→ Pour plus d'information
Vous pouvez consulter en
mairie le Débat d'Orienta-
tion Budgétaire (DOB).
Le budget 2018 de la commune
a été adopté à la majorité
moins une voix lors du conseil
municipal du 9 avril 2018.

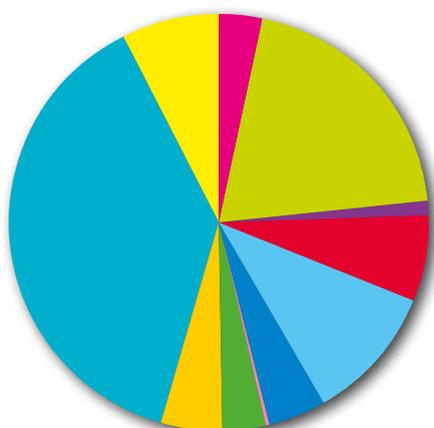
La dette de la commune

Le ratio encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement permet de constater si une commune est surendettée ou non.

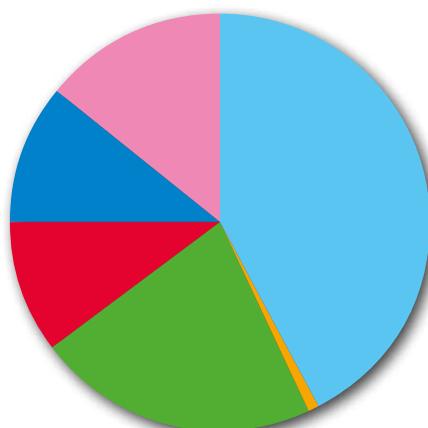
$$\frac{\text{encours de la dette}}{\text{recettes réelles de fonctionnement}} = 1\,099 \text{ (sans le prêt relais)}$$

En dessous de 1, les communes ne sont pas « endettées », entre 1 et 1,20 une vigilance doit être opérée et au-delà de 1,20 la commune est considérée comme surendettée, c'est le seuil d'alerte.

Dépenses d'investissement :
3 528 249,34 €



Recettes d'investissement :
3 528 249,34 €



- **121 898,37 €** Travaux d'entretien ou d'aménagement dans les bâtiments communaux, stade et services techniques
- **710 340,43 €** Emprunts, concessions, conventions et opérations d'ordre
- **33 611 €** Acquisitions de matériels pour les services communaux
- **239 220 €** Dépense en lien avec l'urbanisme (aménagement, acquisition)
- **366 355,80 €** Voirie communale
- **157 439,76 €** Éclairage public
- **14 500 €** Acquisition d'un véhicule aux services techniques
- **115 000 €** Vidéo protection (Phase 2)
- **166 120,59 €** Travaux d'accessibilité (École primaire, Bibliothèque, Salle Jacquème, Foyer rural)
- **1 341 066,39 €** Travaux de requalification de la place du Tambour d'Arcole (Phase 2)
- **262 697 €** Aménagement Skatepark et Jardin d'enfants.

- **1 499 347,25 €** Excédent d'investissement et de fonctionnement + virement section de fonctionnement
- **24 000 €** Produits de cession immobilière
- **765 000 €** Emprunt
- **360 617 €** FCTVA + taxe d'aménagement
- **383 125,09 €** Subventions
- **496 160 €** Opérations d'ordre

La dette par habitant

Pour une population de 4238 habitants, la dette s'élevait à 1 196,32 €/habitant au 1^{er} janvier 2018 (sans le prêt relais). C'est la somme que chaque habitant devrait payer s'il fallait rembourser en une seule fois le capital restant dû pour l'ensemble des emprunts contractés par la commune. Le prêt relais de la cave n'est pas pris en compte puisqu'à terme les ventes des parcelles permettront son remboursement intégral.

« Malgré la modification structurelle de notre budget, due à la dissolution de la CCPL et notre adhésion à COTELUB, la gestion fine de nos finances, l'augmentation de nos recettes (avec notamment la redevance du camping et le loyer de la nouvelle gendarmerie) nous permettrait d'emprunter, d'autant que les taux sont particulièrement bas et attractifs. C'est pourquoi un emprunt prévisionnel de 700 000 € est envisagé. Nous avons sollicité parallèlement d'importantes subventions auprès de la Région et de l'État. Ces demandes qui devraient aboutir nous autoriseront à revoir à la baisse le montant de l'emprunt au cours de l'exercice 2018. »

Fernand Perez
Maire



Les agents municipaux : une équipe à votre service et au service de la collectivité

« En ma qualité d'adjoint au maire délégué au personnel communal et au nom de la municipalité, je souhaite remercier les services municipaux de Cadenet pour leur action au quotidien. Leur tâche n'est pas toujours facile. Leur sérieux permet la continuité du service public auquel nous sommes si attachés. Cette communauté de travail, d'hommes et de femmes qui unissent leurs compétences, leur savoir-faire et leurs talents au service de notre commune, est un signe fort de notre action. Une Mairie, c'est un orchestre, la qualité de l'interprétation individuelle est nécessaire à la bonne exécution de la partition de l'ensemble de la formation. Nous faisons face à notre partition – nos missions- en faisant prévaloir l'esprit d'équipe, de solidarité et la cohésion dans le respect de la personnalité de chacun. Avec les équipes municipales, nous mettons tout en œuvre pour répondre encore mieux aux attentes de la population. Dans un constant souci de qualité des services, la Municipalité poursuit son engagement auprès de vous et avec vous. »

Jean-Marc Brabant

Adjoint au maire,
délégué au personnel communal



Bienvenue à

■ **Gilles Morselli** à la police municipale.



■ **Pascal Segu** aux services techniques.



Le service entretien a été réorganisé avec l'embauche de Contrat à Durée Déterminée (CDD).

Un grand merci

aux agents ayant fait valoir leur droit à la retraite pour leurs bons et loyaux services qu'ils ont effectués dans notre commune :

- **Jean-Pierre Grange** aux services techniques.
- **Alain Garcia** à la police municipale.
- **Monique Savournin** au service entretien.
- **Claudine Trouillet** au service entretien.
- **Marie-Claudette Whright** au service entretien

Merci également à **Patricia Perrin** pour ses années passées dans notre collectivité, au service entretien. Patricia Perrin nous a quittés afin de se consacrer à d'autres activités.

De gauche à droite : Christian De Graça, Marcello Manganaro, Alain Garcia, Claudine Trouillet et Fernand Perez.



Rencontre avec Katia Martin

chef du service culturel municipal

Jean-Marc Brabant : Vous êtes chef du service culturel municipal, qui êtes-vous ?

Katia Martin : Après des études des métiers du livre, j'ai été recrutée comme agent de bibliothèque à la mairie de Cadenet en 2006. C'était mon premier poste. En 2011, j'ai obtenu le concours de bibliothécaire territorial. Je suis ensuite devenue responsable de la bibliothèque municipale. En 2016 j'ai été nommée chef du service culturel municipal qui comprend la bibliothèque et La Laiterie.

J.-M.B. : Pouvez-vous nous présenter le service que vous dirigez ?

K.M. : Je travaille en collaboration avec les deux agents de la médiathèque et l'agent chargé de la mise en place des actions culturelles, patrimoniales et de communication au centre culturel de La Laiterie. La bibliothèque a une mission de service public de proximité en termes de lecture publique. L'équipe accueille tout au long de l'année différents groupes d'usagers (par-

ticuliers, enfants des écoles et leurs enseignants, groupes de résidents de l'EHPAD, d'un IME, etc.) et veille à leur faciliter l'accès aux livres, revues et DVD. Le métier de bibliothécaire exige une grande polyvalence : accueil, animation, veille documentaire, tâches techniques et informatiques...

L'agent « culture et communication » met en place avec moi, et en concertation avec l'élue à la culture, la programmation culturelle décidée par la commission municipale Culture.

J.-M.B. : Quels sont les objectifs de votre service pour les deux années à venir ?

K.M. : La médiathèque et le centre culturel de La Laiterie, espaces ouverts à la population, sont des lieux de vie pour les habitants qui doivent s'en emparer. Nous développerons le réseau existant entre les bibliothèques de Cadenet et Cucuron en l'étoffant. Nous adapterons l'offre de la médiathèque aux demandes d'usagers comme un partenariat avec



Mairie de Cadenet

les services Enfance Jeunesse (municipal et intercommunal de Cotelub), le service social du CCAS, l'EHPAD pour des actions spécifiques indispensables au lien social, l'organisation d'espace de travail au calme pour la préparation de concours ou études avec consultation de document, le développement d'action et d'animation en direction de la culture au sens large, en lien avec le centre culturel de La Laiterie. L'offre d'événements culturels sur des thématiques variées impliquant des associations du village augmentera graduellement. ■

et avec Éric Pradeau

chef du restaurant scolaire et du service de la cantine

Jean-Marc Brabant : En quoi consiste votre travail ?

Éric Pradeau : En tant que chef du restaurant scolaire et du service de la cantine, je m'occupe principalement de la restauration collective.

En dehors de la cuisine pour la collectivité,

je prépare les apéritifs et repas de certaines festivités municipales.

J'ai pour mission de commander les denrées alimentaires, de gérer les stocks, d'évaluer les besoins en approvisionnement.

Je veille au respect des conditions d'hygiène et de sécurité. La cantine est soumise à des contrôles réguliers et à des prélèvements d'échantillons de nourriture effectués à l'improviste par les services de l'État.

Et bien sûr, je cuisine avec ma brigade.

Avec mes collaborateurs nous travaillons des aliments de qualité, traçables, des produits de proximité, et nous favorisons le bio autant que possible.

Les enfants mangent des légumineuses comme des pois chiches, des pois cassés ou des céréales comme le petit épeautre, des légumes locaux, courges, potirons, tous cultivés dans notre région. Les menus, équilibrés en apports nutritionnels, adaptés à l'âge des enfants, sont établis en collaboration avec une diététicienne.

J.-M.B. : Pouvez-vous nous présenter le service que vous dirigez ?

E.P. : Depuis 1997, je m'occupe de la restauration collective des écoles.

Aujourd'hui, seul en gestion, j'encadre une équipe de 3 personnes pour la réalisation des repas : un second de cuisine, un agent de cuisine et un agent de service et, durant le service du midi, je supervise les agents de surveillance de la cantine.

Ensemble, nous faisons évoluer les pratiques, nous partageons les expériences dans un souci constant d'amélioration du service.

J.-M.B. : Quels projets pour les deux ans à venir ?

E.P. : Pour les deux années à venir, nous avons pour objectif d'augmenter la quantité de produits bio ou de proximité, d'élargir l'offre des produits cuisinés et de faire découvrir de nouveaux mets aux enfants. ■



Mairie de Cadenet

Rentrée scolaire 2018-2019 : la nouveauté

Immédiatement après son investiture en juin 2017, le président Emmanuel Macron a annoncé l'arrêt de la réforme des rythmes scolaires. Les communes pouvaient choisir le retour à la semaine de 4 jours.



Fotolia / drubig-photo

Que mange-t-on à la cantine ?

Depuis de nombreuses années déjà, votre municipalité a fait le choix d'un restaurant scolaire avec un chef qui cuisine sur place des ingrédients issus majoritairement de la filière bio et/ou locale (Cavaillon, la Tour-d'Aigues...).

Je tiens à souligner ici les efforts du chef du restaurant scolaire, Éric Pradeau, concernant la constante recherche de qualité et de diversité des aliments que mangent nos enfants à la cantine. Des nouvelles céréales ou légumineuses arrivent dans l'assiette de vos enfants.

Votre municipalité fait tout pour maintenir et améliorer cette qualité et cette diversité des menus au restaurant scolaire tout en contenant un coût raisonnable pour les familles utilisatrices.



Hervé Vincent.

Fin des ateliers pédagogiques du vendredi à la rentrée

Dans le cadre des rythmes scolaires, nous avons choisi pour les enfants de mettre en place des ateliers variés plutôt que de la garderie. En juin, les conventions avec les intervenants étaient déjà signées, les plannings des personnels municipaux étaient déjà actés.

De plus, la commune ne souhaitait pas mettre en place cette décision pour la rentrée scolaire 2017, sans concertation possible pendant la période de vacances d'été avec les différents acteurs de cette organisation du temps scolaires.

Les services de l'Éducation nationale ont alors demandé que la municipalité, les représentants des écoles et des associations de parents d'élèves se positionnent pour la rentrée 2018.

J'ai demandé aux Associations de Parents d'Élèves (APE) des deux écoles de définir leur choix. Les deux associations ont procédé à une consultation auprès des parents. J'ai également demandé aux enseignants de se positionner.

Le 16 janvier 2018, un conseil extraordinaire des écoles primaires a réuni les membres du conseil de l'école maternelle et les membres du conseil de l'école élémentaire.

Le choix du retour à la semaine de quatre jours a été acté, conformément au souhait majoritaire des APE et des enseignants. La municipalité a entériné ce choix.

Le nouveau calendrier scolaire des écoles de Cadenet

À la rentrée 2018/2019, la semaine scolaire se déroulera donc les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le centre de loisirs périscolaire accueille les enfants des écoles le matin entre 7 h 30 et l'heure de rentrée en classe et le soir entre la sortie des classes et 18 h.

Coût d'un repas

Le coût d'un repas cantine est de 10,50 € mais le prix payé par les familles pour un repas à la cantine varie selon le quotient familial de 2625 € à 3,9375 € maximum.

La gestion du mercredi

La municipalité remet en place « la récré du mercredi » à la journée ou la demi-journée selon les besoins des parents.

Vous trouverez tous les renseignements concernant ces changements affichés aux écoles et consultables également sur le site internet de la mairie : www.mairie-cadenet.fr

Bon été à tous.

Sandrine Allegre
Adjointe Éducation
Enfance-Jeunesse



Cadenet plage, une journée pique-nique en famille, nombreuses activités gratuites et navette gratuite, en petit train, du village à la plage.



Les services Petite enfance au sein de COTELUB



Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)

Favorise la mise en relation des parents en recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants avec les assistantes maternelles du sud Luberon avec :

- 2 antennes administratives (Cadenet et La Tour-d'Aigues),
- 2 animatrices qui interviennent à Cadenet, Villelaure, La Bastide-des-Jourdans, la Tour-d'Aigues, Mirabeau et La Motte-d'Aigues,
- et bientôt un relais itinérant sur les 10 autres communes de Cotelub.

Le RPAM propose :

➤ aux parents :

- une liste régulièrement mise à jour de disponibilités des assistantes maternelles du secteur,
- des informations spécifiques nécessaires au lien entre les parents, employeurs et les assistantes maternelles qu'ils emploient.

➤ aux parents et aux assistantes maternelles :

- une information générale pour les parents et les assistantes maternelles et une orientation vers les services spécifiques de la Petite Enfance.

➤ aux assistantes maternelles :

- des temps d'échanges individuels et des temps d'échanges collectifs sur les différents fonctionnements et les difficultés rencontrées,

- un soutien pédagogique via des ateliers avec des intervenants,
- des matinées d'échanges sur la pratique professionnelle en présence d'une psychanalyste,
- des temps collectifs d'animations avec les enfants et des intervenants.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Le LAEP est situé à la Bulle, dans la Maison de la Petite Enfance de Cadenet. Lieu d'accueil libre, anonyme et gratuit, le LAEP accueille des enfants accompagnés au moins d'un référent (parents, grands-parents...) quatre fois par semaine (dont un mini-atelier le mercredi) et un repas commun un vendredi par mois à midi.

L'accueil du LAEP est assuré par la responsable (éducatrice jeunes enfants), une animatrice Enfance de la commune de Cadenet, l'assistante sociale du CCAS de Cadenet, une puéricultrice de PMI, trois éducatrices de jeunes enfants (du RAM, de la crèche Lou Calinou, de la classe « Passerelle » de la commune de Cadenet) et une psychologue indépendante.

➔ **Toutes les informations concernant l'attribution des places en crèche sont sur le site de COTELUB :**

www.cotelub.fr

La Petite enfance en chiffres

Les crèches intercommunales : **159 places** enfants par jour.

4 associations gèrent les **6 crèches** du territoire intercommunal qui emploient **80 personnes**.

Le budget annuel des crèches va de **170 000 €** pour la plus petite structure à **750 000 €** pour la plus grande.

En 2016, Cotelub a financé ce service à hauteur de **533 045,75 €**

Liste des crèches

Cadenet : Lou Calinou

30 places enfant/jour, dont 27 pour les Cadenétiens

Cucuron : Les minots

23 places enfant/jour, dont 12 pour les Cucuronnois

La Bastide-de-Jourdans:

La ribambelle

10 places enfant/jour, dont 9 pour les Jordanois

La Tour-d'Aigues : 1, 2, 3 soleil

44 places enfant/jour, dont 27 pour les Tourains

Mirabeau : Les enfants du Luberon

25 places enfant/jour, dont 8 pour les Mirabelains

Villelaure : Premier pas

30 places enfant/jour, dont 22 pour les VilleLauriens

Adressage et numérotation : c'est désormais opérationnel !



Fotolia © pixieirobot

Petit rappel du contenu du certificat d'adressage

Mention obligatoire :

Nom Prénom
Numéro et nom de la voie

Mention facultative :

Nom de votre maison,
du lieu-dit, du quartier, etc.

Mention obligatoire :

Code postal et ville

Les 909 administrés de la commune, concernés par la modification de leur adresse, ont tous reçu un courrier contenant un autocollant adhésif avec le nouveau numéro de leur domicile à apposer sur leur boîte aux lettres normalisée.

Ils ont également reçu un « certificat d'adressage » qu'ils doivent communiquer aux différents organismes administratifs privés ou publics avec lesquels ils sont en relation (CNI, carte grise, banque, mutuelle, assurances, sécurité sociale, EDF, Sivom, etc.) pour signaler la nouvelle dénomination de leur adresse.

La signalétique des chemins sera complétée prochainement par la pose de panneaux mentionnant le nom des voies et chemins.

La géolocalisation sera mise à jour ultérieurement.

Il est possible d'ajouter en complément d'adresse, si vous le souhaitez ou si vous y êtes attachés, le nom de votre maison, lieu-dit, quartier, etc.

« Le travail fourni en mairie par ce changement d'adresse de 909 administrés a été souvent fastidieux et ingrat.

Vous avez été nombreux à être perturbés par cette procédure de clarification de la localisation de votre domicile. Cette procédure a été mise en place par les services de la Poste, à leur demande, afin de faciliter les services postaux. Elle est utile également pour les livraisons et l'intervention des secours ou de la police.

Le personnel municipal de l'accueil et du service à la population a fait son possible pour répondre avec clarté à vos questionnements et réclamations. Je les remercie vivement pour avoir tout mis en œuvre afin de trouver une solution à chacune de vos demandes et pour avoir répondu, avec calme, à certaines revendications virulentes. »

Françoise Raoux

Adjointe à l'Action sociale



Bastide du Laval



La Bastide du Laval

Le travail du moulin et du domaine de la Bastide du Laval de Cadenet est de nouveau récompensé par une nouvelle médaille d'or et une médaille d'argent pour ses cuvées présentées au Concours Général Agricole à Paris en février 2018.

Cette jeune et dynamique entreprise participe par son action à la renommée de notre village.

Réunion d'information avec les commerçants, la mairie et la chambre de commerce de Vaucluse

Le 17 avril 2018, la mairie a organisé, conjointement avec la Chambre de Commerce de Vaucluse (CCI), une réunion d'information avec les commerçants. Étaient présents à cette réunion de nombreux commerçants, Monsieur Fernand Perez, les élus de la commission Vie économique, les élus du groupe de travail du projet de réhabilitation de la place du 14 Juillet, rue Victor-Hugo et place du Tambour d'Arcole. La réunion était animée par M. Philippe Deliau, as-

sistant à maître d'ouvrage, pour le point sur les travaux et le planning des travaux pour les mois à venir, M. Thierry Cornu de la CCI, assistant technique à l'entreprise, Mme Anne-Valérie Mery, de la CCI, conseiller Accompagnement des Entreprises Médiateur, déléguée Régionale PACA de la CNPM.

Divers dispositifs d'accompagnement peuvent être mis en place pendant les travaux : dossiers d'aides possibles au profit des commerçants rencontrant des difficultés pendant cette période de travaux.

Des brochures ont été remises aux personnes présentes, d'autres seront mises à disposition en mairie.

Conscients, nous vos élus, que les travaux sont autant de désagréments pour vos commerces et entreprises, nous faisons le nécessaire pour vous apporter notre soutien. Aussi n'hésitez pas à contacter la CCI de Vaucluse pour les questions que vous vous posez concernant vos pertes d'activités ou autres problèmes que vous rencontrez.



Ramassage des cartons

COTELUB met en place un ramassage des cartons pour les commerçants :

Contactez Thierry Genty au
04 90 08 45 78
service.dechets@cotelub.fr

La mutuelle de village

Pour tous renseignements :

MGA
115 rue Henri Silvy
84120 Pertuis
Tél. : 04 90 79 22 90

Ouverture de l'agence MGA :
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h non-stop
Fermé le mercredi.

Une plaquette informative est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Françoise Raoux
Adjointe à l'Action sociale



Le CCAS poursuit son action sur les économies d'énergie

Participation à la semaine du **Festival DD (Développement durable)** organisé par le service culturel municipal avec le CCAS, du 1^{er} au 19 octobre 2018

Avenue Philippe-de-Girard : totalement terminée pour l'été

Les travaux, débutés en février 2017, interrompus pendant l'été et repris en septembre 2017, seront totalement finis début août 2018. La commune prend en charge 60 % des travaux et le Conseil départemental 40 %.

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvres travaux : Conseil départemental de Vaucluse.

Maîtrise d'œuvre conception BE : Mediae.

L'avenue Philippe-de-Girard est désormais dans une « zone 30 »

Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h pour la sécurité de tous. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation. L'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. Il n'a pas été possible de créer une piste cyclable sur cette voie, toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

La limitation de la vitesse à 30 km/h diminue le risque d'accident, réduit les nuisances sonores et la pollution atmosphérique.

Les zones 30 améliorent le cadre de vie des usagers, piétons et cyclistes et des riverains.

30

Avant les travaux



Après les travaux



Entreprises titulaires des marchés :

- Lot « Terrassements réseaux divers » : groupement Roux TP – Eiffage – Sol Provençal.
- Lot « revêtement bitumineux » Eiffage.
- Lot « signalisation horizontale et verticale » Midi Traçage.

- SEV Syndicat d'Électrification de Vaucluse : enfouissement des réseaux électriques basse tension, génie civil Orange (ancien Télécom) réalisé par l'entreprise SPIE.
- La commune de Cadenet : éclairage public réalisé par SPIE.

Les entreprises suivantes sont également intervenues :

- SIVOM : renouvellement de 680 m linéaires de canalisations d'eau potable avec les branchements réglementaires et 180 mètres linéaires de canalisations d'assainissement.

« Tout a été mis en œuvre pour gêner le moins possible les nombreux riverains. »

Jean-Claude Delaye
Adjoint Voirie et
signalétique



Réhabilitation du cœur du village



Ensemble, citoyens et élus, nous avons voulu, nous avons pensé et nous faisons réaliser la réhabilitation du cœur de notre village. Merci pour la patience dont vous faites preuve.

Le plan de communication sur les travaux de réhabilitation du centre-ville a permis aux visiteurs de continuer à venir dans notre commune et aux commerçants des zones impactées par les travaux de poursuivre leur activité malgré les difficultés rencontrées.



Place du 14 Juillet : venez la redécouvrir !

Concert

Le 29 juin, la municipalité vous offre un concert sur cette place : « **Lilly's Swing** » de 20 h 30 à 22 h.



Le parking des Amandiers



Un parking à l'ombre des amandiers : à 5 minutes à pied de la place du Tambour d'Arcole

Des allées roulantes revêtues de gravillons de Vaugines et des places de parking constituées de terre et de ballast pour drainer l'eau, l'herbe qui pousse et verdira ces espaces... La vue sur le village avec l'église au premier plan est mise en valeur. La nuit, le parking est éclairé et le système de vidéosurveillance est en cours de mise en place.

80 places vous attendent aux Amandiers, plus 5 places pour les camping-cars. L'accès piéton au village se faisant par des escaliers, les places de parking pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) se trouvent sur le parking en contrebas, au niveau du trottoir.

Mairie de Cradénet

Le parking du Foyer rural

Le parking du Foyer rural est terminé : à 4 minutes à pied de la place du Tambour d'Arcole

Des lavandes, des romarins, des cistes, des sauges de Jérusalem ont été plantés par le service technique. Un cheminement en pas-d'âne, accessible aux poussettes, descend vers le village.

Ce parking accueille 40 véhicules, 2 places pour les PMR et 2 emplacements pour les deux-roues.

Le parking est éclairé et le système de vidéosurveillance est en cours de mise en place.

Pierre Loriedo

Adjoint travaux, cimetière, stationnement, circulation et proximité



Mairie de Cradénet

Skatepark et jardin d'enfants

Le skatepark et le jardin d'enfants seront réalisés courant 2018 en espérant une inauguration à la rentrée de septembre.

Rue Louis-Blanc : réouverture prévue en juin.

Rue Victor-Hugo : réouverture fin juillet.

Place du Tambour d'Arcole : les travaux démarrent en septembre 2018.

Terres agricoles, terres cultivées

Les zones définies comme terres agricoles sont inconstructibles notamment celles en zone inondable.

Vous êtes propriétaire de terres agricoles que vous n'exploitez pas et qui sont laissées en friches ?

Vous estimez préférable de ne pas louer la terre par crainte de ne pouvoir la récupérer ?

Ou bien vous êtes en recherche de terres à cultiver mais vous n'en trouvez pas ?

Des solutions existent pour que les terres en friches soient cultivées.

Pour le propriétaire de terres en zones agricoles non constructibles, louer sa terre à un cultivateur permet d'en conserver la valeur foncière, de couvrir par la location les frais de taxe foncière et d'arrosage, mais parfois aussi les obligations de débroussaillage.

Propriétaires : Vous pouvez mettre à la disposition d'un agriculteur vos parcelles en passant avec la SAFER une convention de mise à disposition (jusqu'à 6 années renouvelables).

La SAFER s'occupe des formalités administratives, trouve un exploitant, garantit le paiement des loyers et la libération des lieux à l'issue de la convention.

Vous pouvez également décider de vendre votre terre pour qu'elle continue à être cultivée. Les terres cultivées participent au maintien du paysage de la vallée de la Durance et au développement durable de notre environnement. ■

→ Pour plus d'informations, contactez la SAFER **04 88 78 00 84**

Textes de référence : art. L.142-6, R.141-5 et R.141-11 du Code rural et de la pêche maritime.



M. Soens

Gestion des déchets par COTELUB Ce qui a changé depuis mai 2018



Mairie de Cadenet

◀ **Centre-ville :**
des conteneurs aériens pour déposer
vos sacs de déchets...

quand vous le voulez, à votre rythme.

... des bornes en inox ▶
remplaceront peu à peu
les conteneurs aériens

plus esthétiques, plus hygiéniques, plus pratiques.

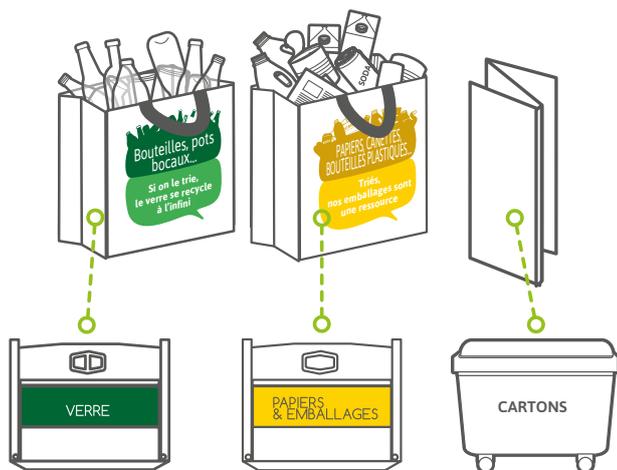


Mairie de Cadenet



Le tri sélectif : un geste simple,

un conteneur « PAPIERS ET EMBALLAGES » un conteneur « VERRES », des consignes de tri claires pour vous simplifier la vie.



NOUVEAU

Des conteneurs « SPÉCIAL GROS CARTONS »

le carton, trié à part, est valorisé.



3 Centres d'Apport Volontaire à votre service

pour recueillir les objets et le matériel dont vous souhaitez vous débarrasser.



Mairie de Cadenet

NOUVEAU

Un service de collecte des encombrants en porte-à-porte

une solution pratique pour les objets lourds, encombrants, surdimensionnés, que vous ne pouvez pas transporter vous-mêmes.

Et une collecte régulière des déchets verts

récoltés et valorisés en compost et plaquettes de chauffage.

« Je compte sur votre sens de la solidarité, pour proposer à vos voisins âgés de porter vous-même leur sac d'ordures ménagères au centre de tri afin de les soulager de cette tâche. Faisons de cette contrainte nouvelle un moyen de créer des liens entre générations. »

Fernand Perez

ATTENTION

Collecte des déchets en porte à porte supprimée depuis le 2 mai 2018

Merci de déposer vos déchets en **sacs fermés** dans les conteneurs aériens de regroupement prévus à cet effet.

Depuis le mois de mai 2018, COTELUB, qui assume la gestion et la valorisation des déchets sur le territoire, organise la collecte des déchets ménagers en sacs fermés que vous déposez à votre rythme dans les conteneurs aériens disposés en divers endroits de la ville.

Quelques Cadenétiens n'ont pas encore compris qu'il est strictement interdit de déposer des sacs d'ordures sur la voie publique. Les contrevenants sont passibles de sanctions. Tout vous a été expliqué dans ce numéro spécial que vous pouvez consulter et télécharger en ligne sur : www.mairie-cadenet.fr/la-municipalite_fr/bulletin-municipal/

En participant activement au tri, vous contribuez à la qualité de votre environnement et vous réduisez le coût du traitement de vos déchets auquel vous participez financièrement. En effet le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est calculé en fonction du poids des déchets collectés et du poids des déchets valorisés par le tri.

→ Toutes les infos concernant la gestion des déchets sont consultables en ligne sur : www.mairie-cadenet.fr/vie-quotidienne_fr/la-gestion-des-dechets

Recyclage : les bons réflexes

- 1 Pour réduire le poids de vos déchets et le temps passé à trier : évitez les suremballages
- 2 chez vous, anticipez votre tri, séparez :
 - les déchets ménagers : tout ce qui n'est pas recyclable
 - les déchets compostables : épluchures, coquilles d'œufs, fleurs fanées, restes de repas, pain dur, marc de café, etc. Utilisez votre compost pour vos plantations, elles vous diront merci!
 - les déchets recyclables avec d'un côté : les emballages, les journaux, papiers, revues, boîtes de conserve, etc.
 - de l'autre, le verre : bouteilles, bocal, etc.
- 3 Portez votre sac d'ordures ménagères dans le conteneur 
- 4 Déposez les emballages triés dans le conteneur PAV emballages 
- 5 Déposez le verre dans le conteneur PAV verre 
- 6 Déposez vos gros cartons d'emballage dans le conteneur gris 
- 7 Portez à la déchetterie les éléments recyclables tels que le petit électroménager, le bois, le fer, le textile, le plastique, etc.
- 8 Portez vos déchets verts dans les bennes mises à votre disposition plusieurs week-ends sur le parking du foyer rural au printemps et en automne ou en déchetterie CAV
- 9 Prenez rendez-vous au 04 90 68 13 26 pour l'enlèvement d'objets encombrants dont vous souhaitez vous débarrasser
- 10 Offrez une nouvelle vie aux objets et vêtements dont vous n'avez plus l'usage en les confiant à une ressourcerie, une association humanitaire, un atelier de réparation...



Et n'oubliez pas : un conseil, une info ?
04 90 08 45 78 • service.dechets@cotelub

La vie associative : avant tout synonyme de richesse

« Engagement, passion, autonomie, initiative, rencontre sont les mots les plus fréquemment utilisés par les responsables des associations pour décrire leur expérience de la vie associative. Ce sont aussi les miens, lorsque je parle de mon engagement dans la vie associative de Cadenet. »

Jean-Marc Brabant

Adjoint délégué à la Vie associative



Une association est avant tout une aventure humaine, suscitant un fort engagement et de nombreuses satisfactions. Satisfaction d'obtenir les résultats que l'on souhaitait atteindre. Satisfaction aussi d'avoir réussi, souvent avec de petits moyens, à faire avancer une cause, une action ou une initiative. L'action menée par chaque association est utile. Elle comble un manque, répond à un besoin collectif. Cet engagement est primordial pour notre village, et nous essayons avec l'ensemble de la commission Vie associative, que j'ai l'immense honneur de

présider, d'y répondre avec les moyens à notre disposition.

Ces moyens, justement, NOS moyens, ne sont pas exponentiels. Mais avec sobriété, discernement, pragmatisme, nous voulons valoriser le moindre centime dépensé pour faire un maximum d'effets.

Cette gestion rigoureuse, avec un budget équivalent aux précédentes années, nous permet, avec toutes les forces de bonne volonté, de promouvoir encore et toujours la vie associative Cadenétienne.

La vie associative est le socle social de notre commune.

La place des associations dans la vie locale et leur contribution à la dynamique sociale ne font pas de doute à mes yeux : elles occupent une place à part entière et singulière dans le village. Proches des habitants, bien implantées, les associations locales sont, de fait, des acteurs de la vie locale. Cette place reconnue pour les associations locales s'accompagne d'une valorisation de leurs responsables qui, eux, parleront plutôt de vocation et n'attendent pas une reconnaissance officielle de leur engagement.

Des Cadenétiens et des élus de la commission Vie associative autour de Jean-Marc Brabant.





Journées des associations 2016.

Si la vie associative est avant tout une « formidable aventure », cela ne signifie pas qu'elle soit exempte de difficultés

■ Difficultés financières tout d'abord :

Comme tout un chacun, les marges financières nécessaires au bon fonctionnement des associations sont de plus en plus minces. Il en est de même au sein du budget communal avec la baisse des dotations de l'état.

→ **La commission associative maintient le cap qu'elle s'est fixé. Avec les mêmes moyens qu'auparavant, elle promeut avec rigueur, objectivité et pragmatisme, encore et toujours l'essor de nos associations.**

■ Difficultés administratives :

Une association, c'est un projet, une action qui ne doit pas être entravée par les démarches administratives. Ainsi, au niveau communal, la Vie associative, dirigée par Laurent Gouin, est là pour faciliter ces démarches.

→ **Association : Vous avez besoin d'un conseil, un document, une réservation, une ligne directe à votre service, composez le 04 90 68 64 45.**

■ Difficultés structurelles :

Un constat commun s'impose : l'usure des bénévoles.

Qu'elles soient petites ou grandes, qu'elles emploient ou pas des salariés, les associations déplorent les mêmes difficultés, d'une part à mobiliser de nouveaux bénévoles et d'autre part à renouveler les membres actifs.

Les bénévoles sont au cœur du projet associatif. Véritables chevilles ouvrières, ils peuvent s'avérer difficiles à mobiliser et à fidéliser.

Nous avons conscience de ce phénomène et réfléchissons à la création, pour la rentrée prochaine, d'un dispositif qui permettrait d'un côté, aux associations de faciliter leurs recherches de bénévoles et de l'autre, aux personnes souhaitant s'investir, même sporadiquement, de trouver « chaussure à son pied ».

→ **Nous allons, ainsi, créer, via la page Facebook de la Vie associative un nouveau service destiné aux associations, un réseau de bonnes volontés, un facilitateur de rencontre avec « la bourse au bénévolat ».**

Au fil des jours, la municipalité reste à l'écoute de ce merveilleux tissu associatif Cadenétien

« Pour vous, avec vous »

La Vie associative municipale et sa communication :

- Notre page **Facebook** :
<https://www.facebook.com/Commission-Vie-Associative-de-Cadenet-279350342265156>
- Notre site **internet** :
www.mairie-cadenet.fr
sous l'onglet « Vie associative »
- Notre adresse **mail** :
associations@mairie-cadenet.fr
- Notre **ligne directe** :
M. Laurent Gouin au
04 90 68 64 45 ou **06 98 65 37 31**
- La **commission Vie associative** et son président Jean-Marc Brabant sur rendez-vous.

Les temps forts de la commission Vie associative en 2018

Dimanche 27 mai 2018

LA GUINGUETTE CIRK

Manifestation annuelle de la vie associative avec la Cirkmosphère a du être annulée en raison de très fortes intempéries ce dimanche-là.

La Guinguette en mai 2017.



Le forum des associations en septembre 2017.

Samedi 8 septembre 2018
FORUM DES ASSOCIATIONS

Le programme vous sera communiqué ultérieurement.

Vendredi 8 juin 2018

2^e ÉDITION DU TROPHÉE DES AS'SOCIATIONS

pour mettre en lumière les bénévoles choisis par les associations elles-mêmes.

Trophée des AS'sociations en 2017.



Mardi 15 mai 2018

SOLIVERT

3^e année consécutive de journée écocitoyenne sur le site du Château de Cadenet

Vif succès de cette opération menée par le service municipal de la Vie associative en collaboration avec le Pasino d'Aix-en-Provence.

Les enfants de l'école primaire étaient présents (11 classes sur 12) avec des administrés de notre village.



Une fontaine offerte par le Pasino a été installée sur le site à côté de l'olivier planté l'année dernière lors de la 2^e édition.



L'équipe de Fr Drones a couvert l'événement. Chaque enfant se verra remettre une clé USB en souvenir de cette journée.

Cette année, nous avons eu la chance d'avoir la participation de l'association Équipage Provence Méditerranée avec le vol d'une buse, fort apprécié par les enfants et les adultes. Merci à François Curial et Marc Jaubert pour cette initiative. Un grand merci à tous les services municipaux pour leur collaboration.

Jean-Marc Brabant
Adjoint délégué à la Vie associative



Associations de Cadenet vous souhaitez faire paraître l'annonce d'un événement que vous organisez à Cadenet ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- **Annonce sur le panneau lumineux**

Vous pouvez rentrer directement votre texte sur le site de la mairie :

<http://www.mairie-cadenet.fr/contact-panneau-lumineux.php>

D'un simple clic, votre annonce sera mise en ligne sur le panneau lumineux dans les 10 jours précédant l'événement.

- **Annonce sur le site internet de la municipalité**

Sur la page d'accueil du site et dans les actualités (associatives, culturelles, vie quotidienne...) apparaissent les informations des événements à venir (manifestation particulière, spectacle, expositions, etc.) à Cadenet et aux alentours.

Toute information utile aux habitants de Cadenet est à envoyer par mail à :

communication@mairie-cadenet.fr

dans les 15 jours précédant l'événement.

Vous pouvez joindre à votre envoi des visuels en format .jpg, des documents.pdf à télécharger ainsi que des liens vers votre site ou le site internet de la manifestation.

- **Dans le bulletin municipal :**

Vous pouvez envoyer votre proposition d'article par mail uniquement à :

communication@mairie-cadenet.fr

au plus tard le 15 octobre pour le bulletin de décembre et le 15 avril pour le bulletin de juin.

Tout article doit être validé par l'adjoint référent (M. Brabant pour les associations, Mme Joseph pour la culture, Mme Raoux pour le social, etc.) qui le propose au maire, rédacteur en chef du comité de rédaction du bulletin municipal **Le Tambour** composé des élus membres de la commission municipale communication, avant publication.

- **Sur la page Facebook du service vie associative**

Le référent de cette page :

<https://www.facebook.com/Commission-VIE-Associative-de-Cadenet>

est Laurent Gouin que vous pouvez contacter par mail à

association@mairie-cadenet.fr

ou **04 90 68 64 45** et **06 98 65 37 31**

- Vous pouvez également faire paraître vos festivités et animations sur le territoire de **COTELUB** grâce à l'**Office de Tourisme intercommunal Luberon Côté Sud** en contactant fanny@luberoncotesud.com

La vidéoprotection

Le dispositif de vidéoprotection sur la voie publique est en cours d'installation. Cette protection est un outil complémentaire du soutien à la sécurité des biens et des personnes décidé par votre municipalité.

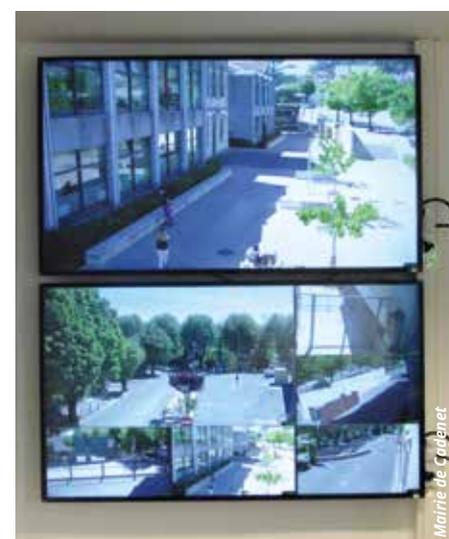
La vidéoprotection a trois objectifs : la prévention, la dissuasion et l'aide à l'investigation notamment par un partenariat avec la gendarmerie.

Ce nouvel outil permet à la municipalité et la police municipale de lutter plus efficacement contre les incivilités, les actes de délinquance, les troubles à l'ordre, à la sécurité ou à la tranquillité publique, avec l'enregistrement 24 h sur 24 des images des caméras positionnées en des lieux stratégiques de la ville.

Identifier les auteurs d'actes délictueux sera facilité

Le poste de supervision situé dans les locaux de la police municipale et les caméras aux abords des écoles sont opérationnels.

D'autres caméras vont être positionnées dans l'été sur le parking des Amandiers et sur le site du Foyer rural. La caméra située à l'entrée du gymnase est financée par COTELUB, propriétaire du gymnase et du plateau sportif. Les caméras du centre-ville seront installées à l'issue des travaux de rénovation. En 2020 des caméras seront installées aux entrées de la ville.



Poste de lecture et d'extraction des images et écrans de visionnage.

Vidéoprotection et liberté individuelle

Le dispositif de vidéoprotection n'attente pas aux libertés individuelles. Les caméras ne filment que le domaine public. Un système de filtres occulte tous les espaces privés assurant la protection de la vie privée des riverains.

Les images sont automatiquement enregistrées puis détruites (écrasées) au bout de 15 jours en l'absence de dépôt de plainte ou d'incident détecté. Aucun stockage de données n'est réalisé passé ce délai.

Le dispositif installé à Cadenet respecte toutes les dispositions légales relatives au masquage des zones privées, à la sécurité des équipements et des enregistrements, à l'accès du public aux images le concernant conformément aux directives de la CNIL et à la qualification des agents qui en assurent le fonctionnement.

L'installation de systèmes de vidéoprotection est prévue par la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 modifiée (articles 10 à 13). Elle est précisée par un décret d'application (décret n°96-926 du 17 octobre 1996 modifié), ainsi que par un arrêté technique (arrêté du 3 août 2007). L'installation des systèmes de vidéo protection est soumise préalablement à une autorisation préfectorale. Depuis l'entrée en vigueur de la loi d'orientation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI) du 14 mars 2011, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) est compétente pour contrôler, sur le territoire national, l'ensemble de ces dispositifs.

Pierre Lorio

Adjoint travaux, cimetièr, stationnement, circulation et proximité



Les Voisins vigilants



Après une première année de fonctionnement 122 voisins adhèrent au dispositif « Voisins vigilants ».

Plus de 35 alertes liées à la sécurité ont été envoyées par la mairie ou les voisins vigilants.

Plus de 20 messages d'informations plus générales ont été envoyés par la mairie aux adhérents.

Associé à la vidéo protection et à l'opération tranquillité vacances, Voisins vigilants est un outil complémentaire de la lutte pour la protection des biens et des personnes.

Réponse efficace pour lutter contre l'insécurité, ce dispositif permet aux

voisins, non seulement de participer à la sécurité de leur propre cadre de vie, avec l'appui et sous le contrôle de la municipalité et des forces de l'ordre, mais aussi de communiquer entre eux renforçant l'entraide, le partage et la bienveillance dans les différents quartiers.

→ Pour s'inscrire allez sur : www.voisinsvigilants.org site de Voisins vigilants.

Opération tranquillité vacances

Pour l'été, pensez à l'opération tranquillité vacances en complément du dispositif Voisins vigilants

L'Opération Tranquillité Vacances est un service mis en œuvre par la police municipale et la gendarmerie.

Votre domicile est surveillé par des patrouilles quotidiennes des forces de l'ordre pendant vos vacances.

PEUR DE PARTIR EN VACANCES ?



une seule solution

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**

Pour bénéficier de ce service, contactez la police municipale 04 90 09 41 40 ou la brigade de gendarmerie de Cadenet 04 90 68 00 17

La culture et vous

Exposition à la laiterie :
Voyage en Inde.



Mairie de Cadenet

« La politique culturelle, les choix de la municipalité en matière de politique touristique et de protection du patrimoine sont proposés par les élus de la commission Culture Patrimoine et Tourisme au conseil municipal que vous avez élu.

Le conseil vote le budget nécessaire à l'application de cette politique dès lors qu'elle engage financièrement notre commune, en temps de travail des employés communaux ou en achats de prestations de services ou de biens.

Je veille quotidiennement à la gestion des mesures votées, en collaboration avec le personnel du service culturel municipal qui assure l'application des choix faits.

Vous informer du budget de la délégation dont j'assume, pour Monsieur le Maire, la gestion est une évidence puisque nous sommes tous les financeurs de notre pays par le paiement d'impôt et de taxes, dont la TVA à laquelle nous contribuons pour chacun de nos achats.

Budget prévisionnel
2018 de notre
politique culturelle

28400 €

• Nous sommes également les bénéficiaires des sommes collectées et réparties équitablement afin que nous puissions être soignés, éduqués, protégés par l'État et que nous puissions tous avoir accès à la culture... »

Marie-Françoise Joseph
Adjointe Culture, tourisme,
patrimoine et Communication



La Fête de la musique

Le 21 juin 2018, de 18 heures à minuit, chacun peut faire le choix de chanter, jouer de la guitare ou du trombone, faire venir un groupe devant chez lui dans la rue ou devant son commerce, car comme chaque année pour la fête de la musique, le cœur de ville est intégralement dévolu aux piétons mélomanes, en toute sécurité, sous l'œil bienveillant de la police municipale.

Cette année, une scène ouverte, mise en place par le service culturel à La Laiterie, a accueilli avec une régie son et lumière professionnelle les chanteurs, musiciens et groupes amateurs préalablement inscrits à La Laiterie.



Mairie de Cadenet

Aurélie Verioca, été 2017.

Les concerts d'été

Deux concerts pendant l'été 2018 : **Lilly's Swing le 29 juin** place du 14 juillet et **French Touch le 27 juillet** dans le jardin de la mairie.



18 expositions à La Laiterie

dont 8 programmées par le service culturel.



Festival 2018 des amateurs de théâtre de Cadenet



Huit pièces à l'affiche pendant ces trois jours, une régie et des régisseurs « son et lumière » professionnels, en ouverture une pièce présentée par des élèves de de l'élémentaire et du collège Le Luberon et en clôture un « match d'impro ». Deux camions-restaurants ont permis une restauration rapide entre deux pièces, et, nouveauté cette année, un stage d'initiation au théâtre contemporain offert au jeune public. Plus de 350 spectateurs en trois jours. Une mesure exceptionnelle a été prise pour ce festival : la soufflerie, ex-

trêmement bruyante, a dû être coupée durant chaque pièce pour permettre le maintien de ce festival. Ceci n'est désormais plus possible.

Difficultés structurelle et logistique

Le service culturel municipal fait face à une difficulté structurelle et logistique pour parvenir à mettre en place la programmation culturelle 2018 décidée par la commission culturelle municipale et inscrite dans le budget 2018. La salle Yves Montand, prioritairement affectée à la Vie associative particulièrement riche de nombreuses activités et actions associatives, souffre également des nuisances sonores de la soufflerie dysfonctionnelle. Aucun spectacle de théâtre ne pourra plus être programmé par le service culturel municipal, salle Yves Montand, fin 2018.

« Je prie la population de Cadenet et les artistes professionnels pressentis de bien vouloir comprendre et excuser cette défection dont j'assume toutes les conséquences. »

Marie-Françoise Joseph

Le spectacle vivant professionnel

Trois spectacles prévus :

« **C'est arrivé près de chez toi** » le 15 juin dans le jardin de la mairie.

Deux spectacles initialement programmés au foyer rural, « **Contes du petit bois pourri** » le 10 août, et « **Besame mucho** » le 23 septembre, seront, soit annulés, soit déplacés dans un autre lieu.

Le Grand ménage de printemps

Théâtre de rue, en partenariat avec le centre culturel Cucuron-Vaugines

3 spectacles à Cadenet le 21 avril avec plus de 500 spectateurs. **Une réussite pour cette première à Cadenet !**



« **Les facteurs** » : lectures de vraies lettres délirantes ou émouvantes par de vrais (faux) facteurs.

« **Biquette** » nous a fait partager sa vie, échecs, réussites et petits bonheurs ou ratés.

« **Les tambours de Transe Express** » nous ont entraînés dans une déambulation loufoque...



Pour info

Le Grand ménage de printemps est subventionné à 71,3 % par l'État, la région PACA, le Conseil Départemental 84, COTELUB et les communes de Cucuron, Cadenet et Vaugines.

En 2017, le Grand ménage a drainé plus de 4 000 personnes à Cucuron pendant 2 jours. Les pièces sont jouées en cœur de ville ou dans des lieux atypiques ou patrimoniaux. Les retombées économiques espérées sur le territoire sont potentiellement importantes pour les hébergeurs, les restaurateurs, les commerçants...

Les événements organisés par la bibliothèque

- après-midi jeux,
- heure du conte,
- printemps des poètes (atelier arts plastiques/poésie),
- atelier d'écriture,
- atelier livre d'artiste,

- projet avec le collège « poète qui estu? »,
- rencontre avec des auteurs,
- lecture-théâtre,
- poésie...

Marie-Françoise Joseph
Adjointe Culture, tourisme,
patrimoine et Communication



Médiathèque municipale René Char

Il se passe plein de choses
à la médiathèque
municipale René Char

Chaque semaine scolaire, les bibliothécaires accueillent les classes des écoles maternelles et primaires.

Pendant une heure, elles encadrent une animation avec une lecture choisie. Chaque enfant sélectionne ensuite le livre qu'il emporte à la maison. Pendant un mois, il pourra le lire à son rythme. Au programme de ces séances : lecture-plaisir, découvertes d'auteurs et d'illustrateurs, théâtres d'histoires, tapis de lecture animés pour les plus petits... Ces séances sont prisées des enfants et de leurs enseignants. C'est une application pratique de ce que l'on apprend à l'école, le développement du plaisir de la lecture, des histoires, des récits.

Elles permettent aux enfants de se familiariser avec l'univers des livres et avec l'usage de la médiathèque. La bibliothèque est un lieu ressource avec, par exemple, la sélection de livres pour la semaine « Lecture à l'école primaire ».

Projet « Poète qui es-tu ? » avec le collège Le Luberon

En partenariat avec le collège Le Luberon et la médiathèque, le projet « Poète qui es-tu ? », impulsé par le service Livre et Lecture du Conseil Général de Vaucluse, sensibilise une classe de sixième à la poésie contemporaine. Des rencontres avec des poètes, des ateliers d'écriture et des lectures à voix haute sont proposés aux élèves qui réaliseront un petit spectacle joué en fin d'année scolaire à La Garance, scène nationale de Cavaillon.

Mais aussi...

Accueil régulier des groupes de résidents de la Maison de retraite de Cadenet, des jeunes d'un IME, et bien évidemment, des adhérents de la médiathèque, habitants de Cadenet, visiteurs en vacances...

À la médiathèque, on trouve des livres, des DVD, des magazines, un espace tranquille pour lire au calme et deux ordinateurs en libre-service.



Mairie de Cadenet

La médiathèque veille à faciliter pour tous l'accès aux collections de livres, revues et DVD en prêt à Cadenet et à la bibliothèque de Cucuron puisqu'un catalogue en ligne permet de repérer un document, le réserver puis le récupérer dans l'une ou l'autre bibliothèque.

Vous cherchez un document en particulier ? Notre catalogue en ligne est disponible !

D'un simple clic, découvrez l'offre documentaire de la bibliothèque en vous connectant sur le site de la mairie www.mairie-cadenet.fr, rubrique « vie culturelle - la bibliothèque ». Ce catalogue, consultable en ligne, permet d'accéder aux collections des médiathèques du réseau des bibliothèques de Cadenet et de Cucuron. Si vous êtes adhérents de la bibliothèque de Cadenet, connectez-vous à votre compte lecteur (nom de famille + numéro de carte) et gérez à distance vos prêts et vos réservations.

Une étagère de livres, DVD, magazines en don est à votre disposition !

À l'entrée de la bibliothèque, les bibliothécaires mettent à votre disposition une étagère de documents donnés par des particuliers. Vous pouvez y déposer

Accueil des enfants de la maternelle.

Les chiffres en 2017

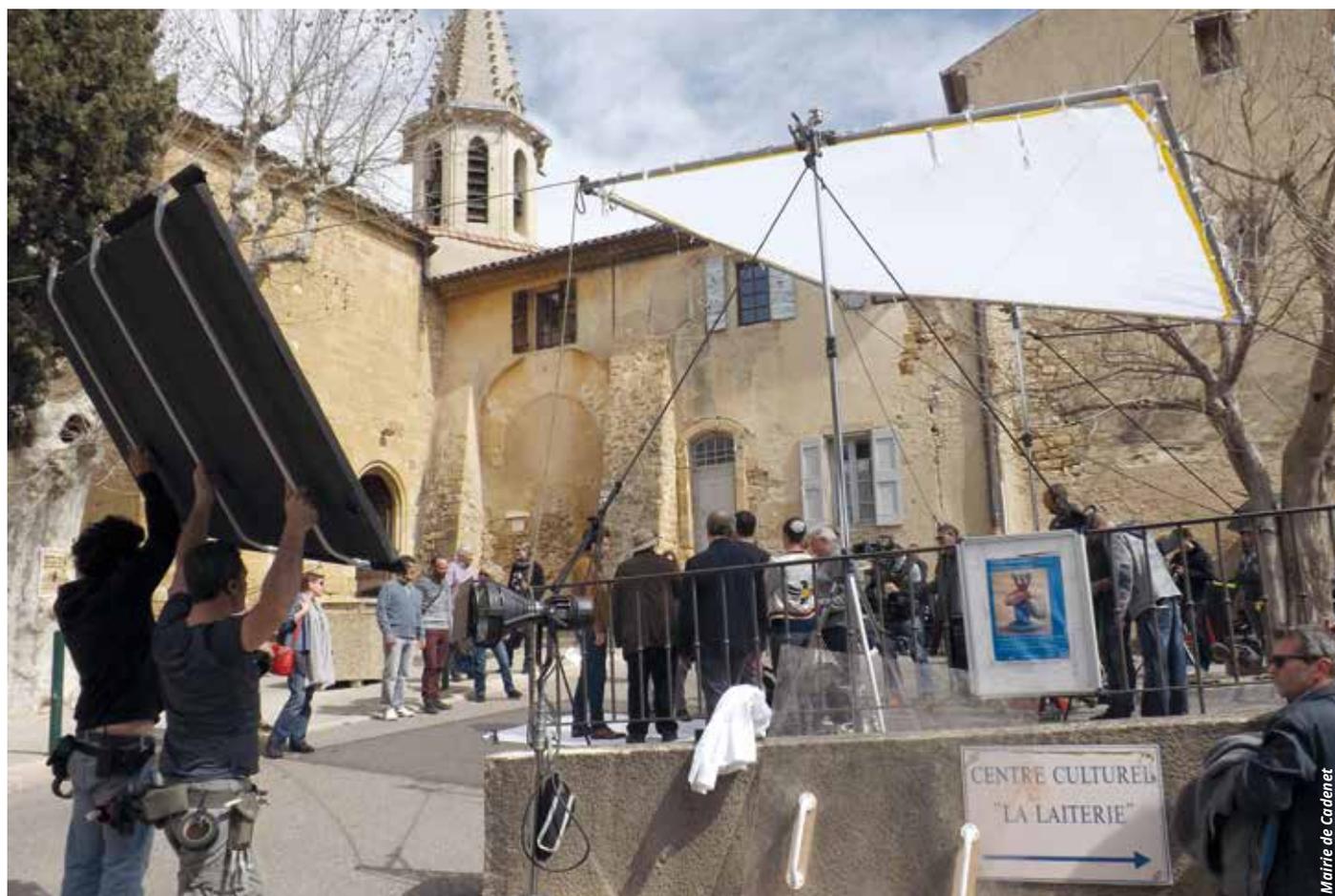
- 21 367 documents (17 983 livres, 35 abonnements magazines, 1438 DVD)
- 973 adhérents
- 31 191 prêts

ser en quantité raisonnable des livres, des DVD ou des magazines que vous avez aimés afin que d'autres puissent en profiter ! Renseignements auprès des bibliothécaires. ■

La programmation culturelle à venir

- **Atelier d'écriture adulte** animé par Florence Simonnet - Toute l'année (participation 15 €)
- **L'heure du conte** pendant les vacances scolaires
- « C'est arrivé près de chez vous » par la compagnie L'arrozoir : spectacle-lecture autour des auteurs provençaux Jean-Claude Izzo, Jean Giono et Marcel Pagnol : vendredi 15 juin 2018 à 21 h 30
- **Rencontre avec l'auteur Bernadette Murphy** autour de son livre « L'oreille de Van Gogh » vendredi 28 septembre à 19 h
- **Festival DD (Développement durable)** du 1^{er} au 20 octobre 2018 avec La Laiterie et de nombreuses associations de Cadenet

« Crime dans le Luberon »



Tournage devant l'église.

Festival DD : consommer et après?

Sensible à la problématique du développement durable et de l'écoresponsabilité, la commission municipale Culture et le service culturel organisent, en partenariat avec le CCAS et en collaboration avec le PNRL, le pôle environnement de COTELUB et des associations (les Binettes agiles, le Bois facile, Emmaüs, le marché paysan, Coutureetmoi...) un **festival sur les écogestes et le recyclage** avec des expositions sur les économies d'énergie, le recyclage artistique, la diffusion d'un film documentaire, des stands et des ateliers pour découvrir toutes les possibilités du recyclage...

**Du 1^{er} au 20 octobre 2018
à La Laiterie**

La société de production Paradis Film a sollicité la commune de Cadenet pour autoriser le tournage d'un téléfilm réalisé par Éric Duret dans la série « Crime à... » et diffusé sur France 3 avec Florence Pernel dans le rôle principal et Guillaume Cramoisan. Le tournage s'est déroulé en avril, provoquant une effervescence joyeuse dans le village. Le tournage s'est très bien passé et la municipalité a reçu un dédommagement correspondant à la mobilisation

du personnel municipal, à l'utilisation de locaux municipaux et d'espaces publics. Un certain nombre de Cadenétiens ont participé en tant que figurant à cette aventure.

Le téléfilm sera diffusé à l'automne sur France 3, son titre en sera très certainement « Crime dans le Luberon ». La production nous préviendra de la date exacte de la diffusion qui sera immédiatement annoncée sur le site internet de Cadenet et sur le panneau lumineux.

Stop&Go passe par Cadenet

Stop&Go est une association d'étudiants de Sciences Po Paris qui promeut la pratique de l'autostop à travers l'organisation de voyages et événements pour promouvoir les échanges et les rencontres, en France et en Europe. Cet été le « Tour du sud-est de la France » d'une quinzaine d'étudiants et étudiantes passe par Cadenet du 3 au 5 juillet 2018.

Ils font appel à votre hospitalité pour les accueillir 2 nuits (une rencontre, un repas partagé, un lit ou un endroit pour planter une tente). Ils nous offrent un spectacle gratuit et ouvert à tous dans les jardins de la mairie le mercredi 4 juillet à 19 h 30!

**Contactez le service culturel au :
07 60 53 34 16**

Les Journées du patrimoine 2018



Interview de Guillaume Beckert de la CLEF pour France Bleu Vaucluse.

Le patrimoine religieux

L'église Saint-Étienne est classée aux Monuments historiques depuis 1990 ainsi que certains éléments architecturaux du presbytère. La commune, propriétaire de ces bâtiments religieux, doit en assurer l'entretien et la conservation.

En 2015, l'église Saint-Étienne a été inspectée par l'architecte des Bâtiments de France qui a évalué à 500 000 € les travaux d'entretien et de rénovation. Le bâtiment a été restauré au 19^e siècle et la toiture rénovée en 1995. Le parvis a été revu en 2003.

Les Bâtiments de France ont été sollicités pour nous assister sur ce dossier. Un affaissement du bâtiment, aujourd'hui stabilisé, a endommagé certains éléments de l'église.

La charge financière des travaux nécessaires doit être étalée dans le temps afin de pouvoir être supportée par le budget communal. Des aides possibles de l'État, des cofinancements associés sont recherchés.

Des travaux d'urgence ont été entrepris à l'intérieur du presbytère afin de consolider un plancher. Les travaux concernant des éléments classés du presbytère dépendent de la validation des Bâtiments de France, tout comme les interventions sur l'église, monument historique.

Le service culturel municipal organise la logistique de cette manifestation du 17 et 18 novembre 2017 avec les différentes associations investies pour la réussite de ces journées : la CLEF, Équipage Provence Méditerranée, Cadenet Tambour Battant, les Amis de Cadenet...

Site du Castellar

Le projet de reprise des fouilles du Centre Camille Julian et du service archéologie de l'Université Aix-Marseille. (Chef de projet Delphine Isoardi qui a dirigé les fouilles déjà effectuées) est abandonné cette année faute de financement de la DRAC.

Les médaillons du rosaire : petit patrimoine religieux

Le deuxième médaillon « Le couronnement de la Vierge » est en cours de restauration.

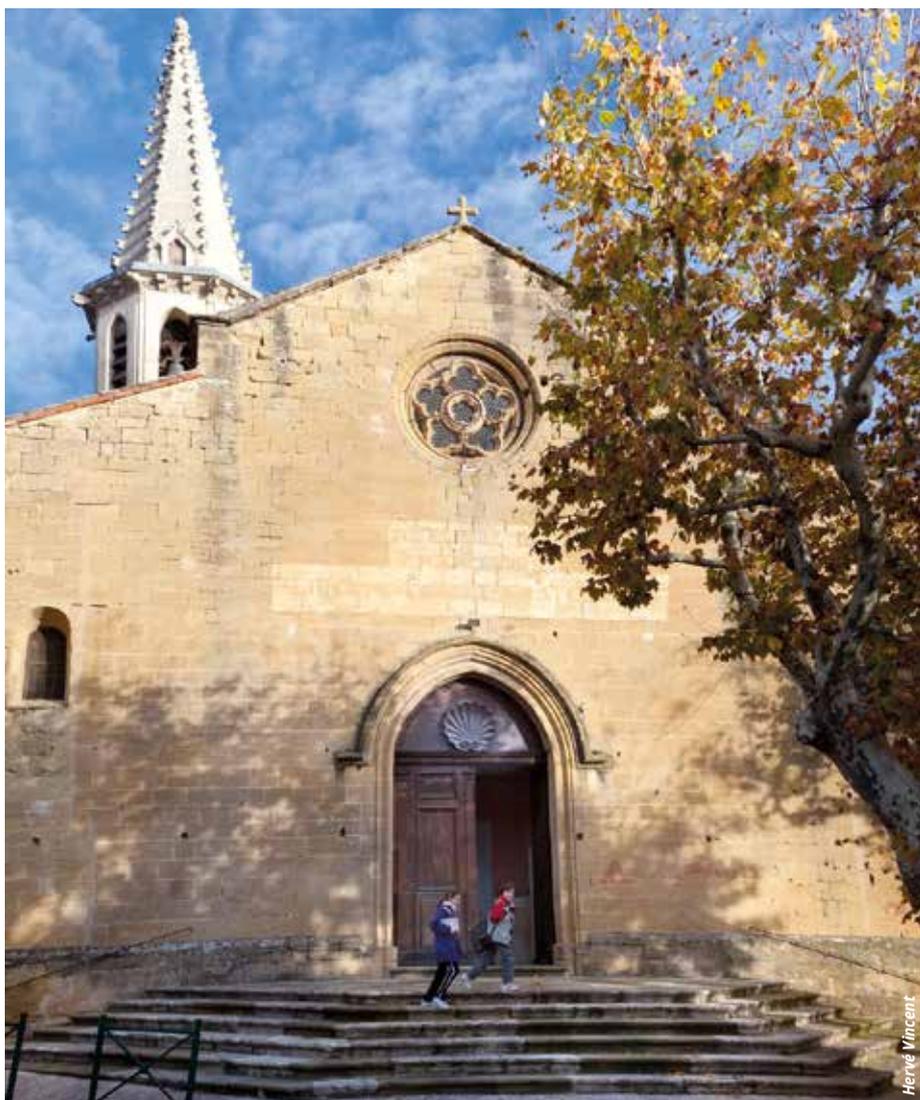
Ces restaurations sont cofinancées par le Conseil départemental de Vaucluse. Nous sommes assistés par la commission Gagnère du CD84 pour le choix des objets remarquables à restaurer et celui des experts intervenants sur ces objets.

Marie-Françoise Joseph

Adjointe Culture, tourisme, patrimoine et Communication



L'église Saint-Étienne.



Le Musée de la Vannerie à Cadenet : un lieu patrimonial à (re)découvrir

Situé sur l'ancien emplacement de la fabrique de vannerie « La Glaneuse », le Musée départemental de la Vannerie vous fait découvrir l'activité qui a profondément marqué l'histoire de Cadenet du début du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle. Plus de 2000 pièces de vanneries utilitaires, d'ameublements, décoratives ou artistiques, les outils de vanniers, des créations originales, un parcours photographique et les récits audio de vanniers du siècle dernier vous sont présentés.

Mais aussi tout au long de l'année, l'équipe du musée vous invite à découvrir les collections à travers des visites

guidées, des ateliers pour jeune public et des sessions d'initiation à la vannerie le jeudi et le samedi de 15 h à 18 h sur réservation 3,50 € par personne. Des ateliers pratiques d'écovannerie peuvent également être proposés sur demande.

Marie-Françoise Joseph
Adjointe Culture, tourisme,
patrimoine et Communication



Musée de la Vannerie



Musée de la Vannerie



Musée de la Vannerie

Stages d'initiation

En juillet et en août des stages famille d'initiation à la vannerie

(1 adulte et 1 enfant, visite du musée incluse) :

Le mercredi après-midi à 14 h

Places limitées, réservation obligatoire

Tarif : 3,50 €

Informations et réservations au musée

Musée de la Vannerie

Avenue Philippe-de-Girard

84160 Cadenet

Téléphone : 04 90 68 06 85

musee-vannerie@vaucluse.fr

Fête de l'osier à Cadenet le 8 juillet 2018

Dans le cadre de cette festivité locale, organisée par Cadenet Tambour Battant, le Musée de la Vannerie propose, des **visites commentées du musée à 10 h 30, à 14 h 30 et à 16 h 30** et une **exposition hors les murs** sur

l'histoire de la vannerie (à la mairie de Cadenet).

Renseignements auprès de l'association Cadenet Tambour Battant au : 07 82 15 78 15

Journées européennes 2018 du Patrimoine au Musée de la Vannerie

Les samedi 15 et dimanche 16 septembre : démonstrations de fabrication de vannerie (de 14 h 30 à 18 h), le musée partage ses réserves et vous fait découvrir quelques objets qui

constituent le patrimoine caché des réserves. Le temps d'un week-end, ils entrent dans la lumière et vous racontent leur histoire (toute la journée).

Le tourisme et COTELUB



COTELUB

COTELUB finalise le schéma d'orientation touristique du territoire pour les années à venir.

Retrouvez la plupart des loisirs utiles aux habitants et aux visiteurs

Sur le site internet de Luberon Côté Sud : www.luberoncotesud.com

Le premier schéma portait sur les années 2014-2017 avec des actions comme la mise en réseaux des acteurs du tourisme ou le développement du tourisme nature.

En 2018, des élus, des professionnels du tourisme, des associations, des commerçants et des techniciens du tourisme ont participé à 3 ateliers participatifs dont la synthèse des débats a enrichi la réflexion en cours sur le devenir du tourisme sur notre territoire du Sud Luberon.

Bilan de la saison 2017 de l'Office de Tourisme intercommunal Luberon Côté Sud

Pour cette première saison touristique à Cadenet, la fréquentation touristique est passée de 100 demandes en janvier à plus de 600 demandes fin août, fréquentation comparable à celles de la Tour-d'Aigues, mais inférieure à celle du bureau de Cucuron qui a fini la saison à plus de 900 demandes.

L'amplitude horaire et hebdomadaire d'ouverture de l'OT de Cadenet et de la Tour-d'Aigues était cependant supérieure à celle du bureau de Cucuron. Le taux de fréquentation d'un OT n'est pas obligatoirement un indice du nombre de visiteurs d'un village car de plus en plus les touristes se renseignent sur le site internet.



Dans le livret des « Clés du Lub'2018 » : programme de sorties « découverte en immersion », visites guidées, sorties nature, ateliers dégustation et culinaires...

Dans le magazine de l'été : agenda des festivités de juin à septembre disponible dans les mairies, les offices de tourisme et les points relais.



Nouveautés 2018

L'équipe de l'Office de Tourisme intercommunal effectue un gros travail de communication pour promouvoir notre territoire, l'activité des entreprises, hébergeurs et restaurateurs adhérents, les activités et les animations tant municipales qu'associatives.

Où trouver des informations sur la vie du village et de votre municipalité ?

Sur le site internet de la mairie : www.mairie-cadenet.fr



« **La vie de la municipalité** » contient les actualités municipales, les informations et données de la vie politique de la ville, les procès-verbaux des conseils municipaux, le bulletin municipal *Le Tambour* en téléchargement, les grands projets en cours, etc.



« **La Vie quotidienne** » contient les actualités des activités municipales, enfance-jeunesse, social, écoles, personnes âgées, les dossiers d'inscription en téléchargement (cantine, périscolaire, etc.), mais aussi des informations pouvant modifier temporairement votre vie quotidienne : travaux de voirie, coupures d'eau, déviation... le mode d'emploi de formalités administratives avec des formulaires en téléchargement, des liens vers les sites du Service public (carte d'identité, etc.) et de nombreuses informations concernant la sécurité et le bien-vivre ensemble.

Dans « **La Vie associative** », vous trouverez les actualités des activités associatives sur le village, la liste et les coordonnées de l'ensemble des associations déclarées en mairie et pour les associations, un grand nombre d'informations, de liens et de documents en téléchargement (dossier annuel de subvention...) utiles à la vie de votre association.

Dans « **Vie culturelle** », vous trouverez l'ensemble des actualités culturelles municipales et associatives, expositions, concerts, spectacles, etc., et de nombreuses informations sur la bibliothèque, le centre culturel municipal, le patrimoine local, le tourisme, etc.

Dans « **Infos pratiques** » vous trouverez des données chiffrées sur la commune, un formulaire de contact mail, l'ensemble des numéros d'urgence et des services de santé, les informations, horaires, tarifs et arrêts des transports communs, le covoiturage, un récapitulatif de numéros de contact utile des services publics et autres services, la liste et les liens internet des cinémas du territoire, les marchés de la région, une liste récapitulative de liens vers des sites institutionnels...

Sur le **panneau lumineux** de la place d'Arcole et dans les supports publics d'affichage papier du village

Dans le bulletin municipal *Le Tambour*

qui paraît deux fois par an : en décembre et en juin. Le bulletin est distribué directement dans vos boîtes aux lettres par les services municipaux.

Vous trouverez des exemplaires du bulletin à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque municipale et à l'office de tourisme de Cadenet.

Les bulletins sont également consultables et téléchargeables sur le site internet municipal.

Marie-Françoise Joseph
Adjointe Culture, tourisme,
patrimoine et Communication



Rencontre avec des personnalités japonaises

Le livre de Jean-Pierre Le Goff **La fin du village** a reçu un accueil mitigé des habitants de Cadenet mais son édition en japonais a suscité l'intérêt. Cadenet est donc devenu l'objet d'un sujet d'étude pour une urbaniste et 4 avocats de la commission environnement de la fédération nationale japonaise des avocats, intrigués par le développement de Cadenet et l'augmentation graduelle de notre population alors que le Japon voit ses villages ruraux se désertifier. Cette délégation japonaise a tenu à rencontrer vos élus, en septembre 2017 puis en juin 2018, pour leurs recherches sur une régulation juridique de la conserva-

tion des patrimoines naturels, la préservation de l'environnement et la redynamisation des centres-bourgs.



Mairie de Cadenet

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer à Cadenet? Présentez-vous en mairie. Vous serez personnellement invités à la cérémonie 2019 des vœux du maire pour vous permettre de faire connaissance avec votre municipalité et de tisser des liens avec vos nouveaux concitoyens.

Faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie de Cadenet ou en écrivant à :

communication@mairie-cadenet.fr

Valérie Boisgard

Rencontre entre Maître Nobuo Kojima, Maître Masaharu Hioki, Maître Akira Iida, Maître Norio Sugasawa et Madame Yumi Fujii-Vincent, Monsieur le Maire, des élus de Cadenet et Philippe Deliau AMO projet Arcole.



Mairie de Cadenet

La FDSEA à Cadenet

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Vaucluse a tenu son congrès annuel le 22 février 2018 à Cadenet sur « L'agriculture face aux évolutions sociétales : alimentation, environnement, biodiversité ».

Décorations de Noël

Vous avez aimé la décoration de votre ville pour les fêtes de fin d'année ?

Cette décoration simple et naturelle a été effectuée en 4 heures pour un coût de 18 € (oui seulement 18 € et de l'huile de coude!) par deux élues et les agents « espaces verts » de la commune avec des branchages, feuilles et autres éléments naturels récupérés dans la colline.

Associations, particuliers, vous souhaitez participer à cette décoration ?

Contactez Valérie Boisgard à :

communication@mairie-cadenet.fr



Mairie de Cadenet

Pour la Fontaine de l'Aube : si seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !



Fontaine de l'Aube

La Fontaine de l'Aube, 11 chemin de Lavris, en haut de l'avenue Gambetta vous accueille dans ce bâtiment porteur et apaisant aux formes organiques.

Le village offre un tissu associatif des plus exceptionnels et parmi tous les possibles, la Fontaine de l'Aube vous propose tout un panel d'activités pour se faire tout simplement du bien.

Après 30 années de partages autour du mieux-être ensemble, l'association Le Petit Prince a décidé de lancer une construction au service du collectif. Une grande chaîne de solidarité se met alors en place : une centaine de bénévoles pour les travaux de second œuvre et le jardin, des prêts privés, des dons, un emprunt bancaire... Cette confiance solidaire permet l'ouverture du bâtiment en 2015 après seulement 1 an ½ de travaux.

Reconnu comme « Oasis Ressources » par le mouvement Colibris de Pierre Rabhi, le bâtiment touche aujourd'hui au-delà de nos frontières et est aussi largement ouvert au service des attentes locales.



Alors, Cadenétiens, venez ! Franchissez ces jolies portes !

Vous découvrirez que la Fontaine de l'Aube offre de nombreuses activités, nouvelles et originales, dont des séminaires et des formations sur la parentalité positive, la communication, la

santé alternative, un festival féminin, des conférences, des bals en chaussettes, des concerts, des AG pour la Confédération paysanne, mais aussi des réunions d'entreprises, d'associations... Enfin et tout simplement, de multiples ateliers réguliers autour du corps, dans une salle octogonale tout en bois et verre, activités souvent accessibles à toutes les bourses avec des tarifs régulés ou en participation libre.

Venez à la rencontre de ce lieu atypique le dimanche 7 octobre 2018

La Fontaine de l'Aube vous ouvre ses portes : venez découvrir ce qui vous soutiendra dès la rentrée : pilates, yoga, tai-chi, méditation, danses, constellations familiales, qi gong, wutao...

Plus d'infos sur la journée du 7 octobre, ou l'inscription à la newsletter, le programme complet des activités, les propositions des vacances d'été...

sur : <http://www.lepetitprince.asso.fr/fontaine-de-aube/Activites-regulieres>
Tél. : 04 90 68 10 00

FB : <https://www.facebook.com/fontainedelaube>

« Ce monde a besoin de nouveaux espaces pour nous relier, l'association Le Petit Prince ouvre le chemin. » Juliette Binoche, actrice enthousiaste et positive, marraine de l'association. ■



Fontaine de l'Aube

Initiative pour la Résurgence du mouvement Abolitionniste

Initiative pour la Résurgence du mouvement Abolitionniste (IRA) est une ONG qui lutte contre l'esclavage, comme celui toujours en cours en Mauritanie malgré son abolition dans ce pays en 1980 et une inscription dans la constitution mauritanienne en 2012 qualifiant l'esclavage de crime contre l'humanité.

1 % de la population mauritanienne, soit plus de 43 000 personnes, serait encore maintenue en esclavage. Cette population esclave est maltraitée, asservie à un travail non payé ou à une situation forcée : esclaves sexuelles avec des ma-

riages précoces et non consentis, domestiques en milieu urbain, ouvriers ou cultivateurs au service des « maîtres » qui les possèdent eux et leurs descendances. Un rapport d'Amnesty International rappelle qu'en Mauritanie « *au-delà des victimes directes de l'esclavage, les militants abolitionnistes et défenseurs des droits humains sont les cibles de menaces et de persécutions* ». Les populations esclaves ne sont pas inscrites à l'état civil et ne peuvent donc pas voter. Pour se faire entendre et faire reconnaître leurs droits, elles comptent sur les actions des

associations qui militent pour l'abolition de l'esclavage, partout dans le monde. En Europe il existe des sections de IRA en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Hollande et en France. ■

La section française de IRA a son siège à Cadenet

IRA France-Mauritanie

1130, route de Cucuron

84 160 Cadenet

irafrance.mauritanie@gmail.com

Du 23 novembre au 30 novembre, le centre culturel de La Laiterie expose les photos de Tiphaine Gosse (journaliste) et Marie Foray (juriste) qui ont recueilli les paroles d'esclaves et d'anciens esclaves lors de leur voyage en Mauritanie en 2017.

Sit-in à Marseille de la section IRA France.



L'école de musique Joseph-François Garnier

L'école de musique Joseph-François Garnier est une association d'intérêt général agréée jeunesse et éducation populaire.

Depuis cette année elle est parrainée par Louis Chedid.

Les enseignements (formation musicale, cours individuels et cours collectifs d'instruments et de chant) sont dispensés au premier étage du château de Lauris. L'école Jean-François Garnier est également présente à Cadenet, salle Jacquème, avec des cours de piano.

Elle accueille les enfants à partir de 3 ans, les adolescents et les adultes sans limites d'âge.

L'école propose un enseignement par cycle, dans un cursus diplômant. Les diplômés de fin de cycle sont délivrés sous l'égide de la confédération musicale de France à laquelle elle est affiliée. Le choix d'un parcours non diplômant est aussi proposé pour ceux qui le souhaitent.

À la rentrée 2018, un nouveau cours de chorale pour les 9-14 ans, le mercredi de 17 h à 18 h, est proposé à Lauris.

Plus d'information sur :

<http://ecoledemusiquedelauris.fr>

Secrétariat **06 85 06 00 83** ou mail :

ecolemusicjfg@gmail.com ■

La Bouquinerie

Si vous êtes une souris de bibliothèque ou si vous aimez simplement flâner au milieu des livres,

si vous cherchez un livre mais que vous avez oublié le nom de l'auteur ou le titre ou les deux,

si vous préférez, par souci d'économie, par prudence, par foi en la décroissance, acheter des livres d'occasion,

allez frapper un lundi matin à la porte de la bouquinerie de l'association Diin Lama

au 72 avenue Gambetta (pour y aller un autre jour, il faut téléphoner d'abord : 04 90 09 53 71 ou 06 11 20 16 60).

Vous pouvez aussi adresser par mail une requête, une remarque, la liste de vos envies à :

labouquinerie.diinlama@gmail.com

Les bénéfices de la bouquinerie sont intégralement consacrés aux projets de l'association Diin Lama qui soutient la scolarisation des enfants ainsi que les projets de développement agricole du village de Tangassogo, au Burkina Faso.

www.diinlamafrance.org ■

“LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT”

En 2018, le marché paysan de Cadenet fête ses 28 ans



C'est quoi un marché paysan ?

C'est un marché qui répond à la charte des Marchés paysans, un marché où de véritables producteurs locaux travaillent sur des exploitations à taille humaine, avec des méthodes de culture et d'élevage respectueuses de la terre, de l'eau et des animaux, proposent à la vente des produits de qualité à des clients avec qui ils développent des contacts privilégiés !

Ce marché existe depuis 28 ans !

L'association Marché paysan de Cadenet a été créée en 1990, grâce à la volonté de quelques paysans, avec l'appui de la mairie de Cadenet et du Parc naturel régional du Luberon.

Au fil du temps, le marché paysan a su construire sa notoriété. L'éthique, la convivialité, l'esprit familial sont les valeurs qui enracinent sa longévité.

Le marché paysan attire une clientèle toujours plus nombreuse, fidèle, certaine d'y trouver des produits bons et sains : légumes, fruits, miel, confitures, fromages, œufs, poulet, vin, huile, plantes aromatiques et autres, huiles essentielles...

La majorité des produits proposés sont certifiés en agriculture biologique.

Le marché paysan de Cadenet participe à l'essor de nouveaux paysans

Bien qu'il soit de plus en plus difficile d'accéder aux terres agricoles devenues trop chères dans notre région, de nouvelles générations de paysans parviennent à s'installer. Cette année nous accueillons Alexis Mathieu, jeune maraîcher bio de Cadenet !

Nouveau cette année : Partagez vos idées recettes !

Un atelier « cuisine en direct » avec les produits du marché sera proposé une fois par mois.

Le principe : vous vous inscrivez sur le tableau, nous mettons gratuitement à votre disposition le matériel et les ingrédients, vous cuisinez et vous partagez votre plat préféré (et votre recette secrète), de la conception à la dégustation, avec l'ensemble des personnes présentes sur le marché paysan du samedi matin à Cadenet.



« ... Attaché à un « pays », à un terroir, le paysan est dépositaire de pratiques anciennes. Longtemps, son geste l'a relié à ses ancêtres et à ses descendants... » Didier Harpagès, extrait du magazine *Nature&Progrès*, n° 116.

Rejoignez-nous tous les samedis de 8 h à 13 h à Cadenet

Place de l'Église (en face du bar des Boules), de la mi-avril à la mi-novembre! ■

30^e Foulée des Gardis : 15 août 2018



Amateurs confirmés ou joggers du dimanche, venez nombreux nous rejoindre à l'occasion de cette journée spéciale 30^e anniversaire.

Nombreuses animations pour les grands et les petits dans une ambiance conviviale et familiale :

- Courses nature pour adultes (14 km et 9 km)
- Randonnée pédestre libre

- Parcours aventure pour enfants de 4 à 15 ans (courir, grimper, sauter, ramper, etc.)
- Animations musicales
- Repas avec spectacle « Cabaret »

Notre objectif : Battre le record de participation de 2001 (396 inscrits).

Renseignements : 07 83 90 17 56
fouleedesgardis@gmail.com

Les activités

Stages de cirque du 9 juillet au 3 août

7 stages différents pour les 3/5 ans, les 5/7 ans et les 8 ans et + à la Cirk'Mosphère

80 €/semaine sur inscription au :

06 34 22 00 49

Organisés par La Cirk'Mosphère



Stage du yoga du son, massage ayurvédique et yoga

du vendredi 13 au 15 juillet

de 14 h à 18 h

Fontaine de l'Aube - **04 90 68 10 00**

Organisé par la Fontaine de l'Aube



Stages multisports Arts martiaux pour les 6/12 ans

du 16 au 27 juillet

de 9 h à 17 h

au gymnase de Cadenet

80 €/semaine sur inscription au :

06 34 22 00 49

Organisés par Arts Sports



JOIN

Du jeudi 7 au mardi 19 juin

Exposition des peintures de Mireille Franque

De 11 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Centre culturel La Laiterie

Entrée libre

Organisée par Mireille Franque



Samedi 9 et dimanche 10 juin Festival du Yin

Festival solidaire au service du féminin

De 9 h 30 à 17 h 30

Fontaine de l'Aube - 04 90 68 10 00

Organisé par la Fontaine de l'Aube

Dimanche 10 juin Trail du Tambour

Départ 9 h au Foyer rural

Organisé par la Foulée des Gardis

Vendredi 15 juin

« C'est arrivé près de chez toi » un spectacle de la compagnie l'ArroZoir

Théâtre immersif sur des textes de Jean Giono, Jean-Claude Izzo et Marcel Pagnol - à partir de 14 ans

À 21 h 30

Jardin de la mairie (Foyer rural en cas d'intempérie)

Entrée libre

Organisé par le service culturel

Samedi 16 juin Danse énergie

De 14 h à 18 h

Fontaine de l'Aube - 06 49 93 87 72

Organisé par la Fontaine de l'Aube

Lundi 18 juin

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Cérémonie au monument aux morts

Jeudi 21 juin

Fête de la musique

De 19 h à minuit dans le village

Une scène ouverte est organisée sur le parking de La Laiterie par le service culturel

Accès libre

Samedi 23 juin Cadenet plage

Toute la journée au plan d'eau du camping

Accès libre

Organisé par le service municipal enfance

Vendredi 29 juin Lilly's Swing en concert

L'univers swing et jazz des années 30 à nos jours d'un trio vocal de pin-up un peu déjantées

À 20 h 30

Place du 14 Juillet (Foyer rural en cas d'intempérie)

Accès libre

Organisée par le service culturel

JUILLET

Mardi 3 juillet

Concert piano « De Paris à Moscou »

Satie, Rachmaninov, Debussy et Scriabine

Avec l'artiste japonaise Chisako Okano

À 20 h 15

Fontaine de l'Aube

15 €

Étudiants et demandeurs d'emploi :

10 €

Sur réservation au : 04 90 68 10 00

Organisé par la Fontaine de l'Aube

Mercredi 4 juillet

« En attendant l'auto » par Stop & Go

Un spectacle poétique et burlesque pour tout public

À 19 h 30

Jardin de la mairie (Centre culturel La Laiterie en cas d'intempérie)

Entrée libre

Organisé par Stop & Go et le service culturel

Vendredi 6 juillet Marché africain

Toute la journée, place de la Mairie

Organisé par Assala

“ASSOCIATIF & MUNICIPAL”

Du 7 au 15 juillet Exposition interactive d'illusions d'optique « Animagie »

Pour petits et grands!
Centre culturel La Laiterie
Entrée libre



Vernissage le samedi 7 à 11 h
Organisée par le service culturel

Dimanche 8 juillet Fête de l'Osier

Toute la journée
Place de la Mairie
Organisée par Cadenet Tambour Battant

Samedi 14 juillet Fête Nationale

Toute la journée, dans le centre
du village
Jeux d'enfants, le matin
Bal, le soir, place de la Mairie
Feu d'artifice
Organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 14 juillet Commémoration en l'honneur de la Fête Nationale

Aux stèles du souvenir des morts pour
la patrie

Du 16 au 29 juillet Exposition « Écritures Images »

Centre culturel La Laiterie
Entrée libre
Organisée par un collectif d'artistes
d'écritures du monde



Samedi 21 juillet Festines

À partir de 17 h
Place de la Mairie
Organisé par le Football Cadenet
Luberon

Dimanche 22 juillet Brocante

Toute la journée, dans le centre du
village
Organisée par le Comité des Fêtes

Vendredi 27 juillet French Touch Quartet en concert

À 19 h 30
Jardin de la Mairie
Accès libre
Organisé par le service culturel

AOÛT

Vendredi 10 août Cathy Heiting & Les Groove Menestrels dans « Le petit conte du bois pourri »

Un conte funky pour adultes et
enfants plutôt grands sur l'amour et
l'intégrité psychique!
À 21 h 30
Lieu défini ultérieurement
Entrée libre
Organisé par le service culturel

Mercredi 15 août Foulée des Gardis

Dans le village
Organisée par la Foulée des Gardis

Lundi 20 août Commémoration du sacrifice de Monsieur Laurent

Rassemblement devant la stèle du
Mouret

Du 24 au 27 août Fête votive

Dans le centre du village
Organisée par le Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

Du 1^{er} au 12 septembre Exposition des sculptures des élèves de l'Atelier du Lavoir

Centre culturel La Laiterie
Entrée libre
Organisée par l'Atelier du Lavoir



Samedi 8 septembre Forum des associations

Toute la journée
Plus d'informations ultérieurement
Organisé par le service associations

Samedi 15 et dimanche 16 septembre Fête du Patrimoine

Conférence, expositions, animations...
Centre culturel La Laiterie, à la mairie,
site du château...
Entrée libre
Organisé par le service culturel avec de
nombreuses associations du village

Dimanche 23 septembre « Besame Mucho » par la compagnie du I

Spectacle tout public à partir de 10 ans
À 19 h 30
Lieu défini ultérieurement
Entrée libre
Organisé par le service culturel

Vendredi 28 septembre Conférence sur « L'oreille de Van Gogh »

par Bernadette Murphy l'auteur de ce
livre publié chez Actes Sud
À 19 h
Salle Jacquèmes
Organisé par le service culturel

L'Amicale des Donneurs de Sang de Cadenet communique :

Dates des prochaines collectes de sang

Mercredi 4 juillet 2018

Mercredi 5 septembre

Au foyer rural de 14 h 30 à 19 h

organisé par l'amicale des donneurs de sang pour l'Établissement Français du Sang



Samedi 29 septembre

Vide Poussette

Toute la journée

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 30 septembre

Loto

À partir de 14 h 30

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par la FNACA

OCTOBRE

Du 1^{er} au 19 octobre

Festival DD sur le thème de la récupération et du recyclage

Ateliers, expositions, animations, projections...

Dans le village

Accès libre

Organisé par les associations de

Cadenet, le CCAS, le service culturel et ses partenaires

Dimanche 7 octobre

Portes ouvertes de la Fontaine de l'Aube

Pour découvrir l'espace et goûter aux ateliers!

Fontaine de l'Aube - 04 90 68 10 00

Organisée par la Fontaine de l'Aube

Samedi 13 octobre

Repas de la Semaine bleue

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par le Temps du Renouveau

Dimanche 14 octobre

Loto

À partir de 14 h 30

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par la Bouquinerie Din Lin

Samedi 13 octobre

Le Jour de la Nuit

Les lumières du village s'éteindront pour découvrir les étoiles!

À partir de 19 h 30

Site du Château

Organisée par le Parc naturel régional du Luberon et la municipalité

Dimanche 14 octobre

Fête du Cheval

Le matin, dans le village

Organisée par la Bastide des Fontaines

Dimanche 21 octobre

Loto

À partir de 14 h 30

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par le Temps du Renouveau

Du 23 au 30 octobre

Exposition de photographies

Centre culturel La Laiterie

Entrée libre

« Finissage » le

samedi 27 octobre à 11 h

Organisée par Jean-Pierre Daudon

Samedi 27 octobre Repas

Téléthon

À partir de 20 h

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 28 octobre

Loto

À partir de 14 h 30

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par le Comité des Fêtes

NOVEMBRE

Samedi 3 et

dimanche 4 novembre

Marché santonnier

Toute la journée

Centre culturel La Laiterie

Entrée libre

Organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 4 novembre

Loto

À partir de 14 h 30

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par la Fanfare du Tambour d'Arcole

Vendredi 9 au lundi 12 novembre

Exposition et conférence sur la Grande Guerre

Conférence vendredi 9 à 18 h 30

Centre culturel La Laiterie

Entrée libre

Organisées par La C.L.E.F.

Dimanche 11 novembre

Repas

À partir de 12 h

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par la FNACA

Dimanche 11 novembre

Commémoration de l'Armistice de 1918

Au monument aux morts pour la

France

Vendredi 16 novembre

Conférence sur Léonard de Vinci

Centre culturel La Laiterie

Entrée libre

Organisée par le service culturel

Dimanche 18 novembre

Commémoration de Ceux de Diên Biên Phu

Messe à l'église et recueillement à la stèle dédiée.

Organisé par les anciens combattants

Du 23 au 30 novembre

Exposition de photos sur l'esclavage

Centre culturel La Laiterie

Entrée libre

Organisée par IRA-France-Mauritanie

Samedi 24 et

dimanche 25 novembre

Festival « Naissance Sacrée »

Ateliers, partage, chant, yoga, peinture, contes...

Fontaine de l'Aube - 06 20 34 54 99

Organisée par la Fontaine de l'Aube

Dimanche 25 novembre

Loto

À partir de 14 h 30

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par le Football Cadenet Luberon

Du 30 novembre au 2 décembre

De Corps à Cœur

Avec Claudia Kohn (ostéopathe, mouvement) et Muriel Hemelsoet (écoute sensible)

Fontaine de l'Aube - 04 90 68 10 00

Organisée par la Fontaine de l'Aube

DÉCEMBRE

Dimanche 2 décembre

Marché africain

Toute la journée

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par Assala

Dimanche 2 décembre

Marché de Noël

Dans le village

Organisé par le Tennis Club

Mardi 4 décembre

Défilé de la Sainte-Barbe

Des véhicules de secours pompiers dans le village

Organisé par les pompiers

Du 7 au 21 décembre

Exposition Arroseur, arts osés

Centre culturel La Laiterie

Entrée libre

Organisé par Arroseur, arts osés



Samedi 8 décembre

Téléthon

Dans le village

Organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 15 décembre

Repas de Noël

À partir de 12 h

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par le Temps du Renouveau

Lundi 24 décembre

Crèche vivante

Dans le centre du village et au site du château

Organisé par Crèche et Tradition

Lundi 31 décembre

Réveillon du Jour de l'an

Salle Yves Montand au Foyer rural

Organisé par Arts Sports



Avis aux associations :

Pour que vos événements apparaissent sur le site et le panneau lumineux, contactez le service municipal de la communication :

communication@mairie-cadenet.fr dans les dix jours qui précèdent la manifestation.

Prochain bulletin : décembre 2018

Fichier et photo à envoyer à : communication@mairie-cadenet.fr ou sous enveloppe pour « service communication agenda », à déposer en mairie, avant le 15 octobre 2018.



Nos joies, nos peines

Citoyens de Cadenet,

La municipalité vous invite à faire part au service Communication des événements heureux de votre famille (naissances, mariages) que vous souhaitez faire connaître à la population en les publiant dans le bulletin municipal.

Vous pouvez également faire paraître les avis de décès touchants votre famille.

Vous pouvez contacter le service Communication :

par mail : communication@mairie-cadenet.fr

par le site internet municipal :

<http://www.mairie-cadenet.fr/contact.php>

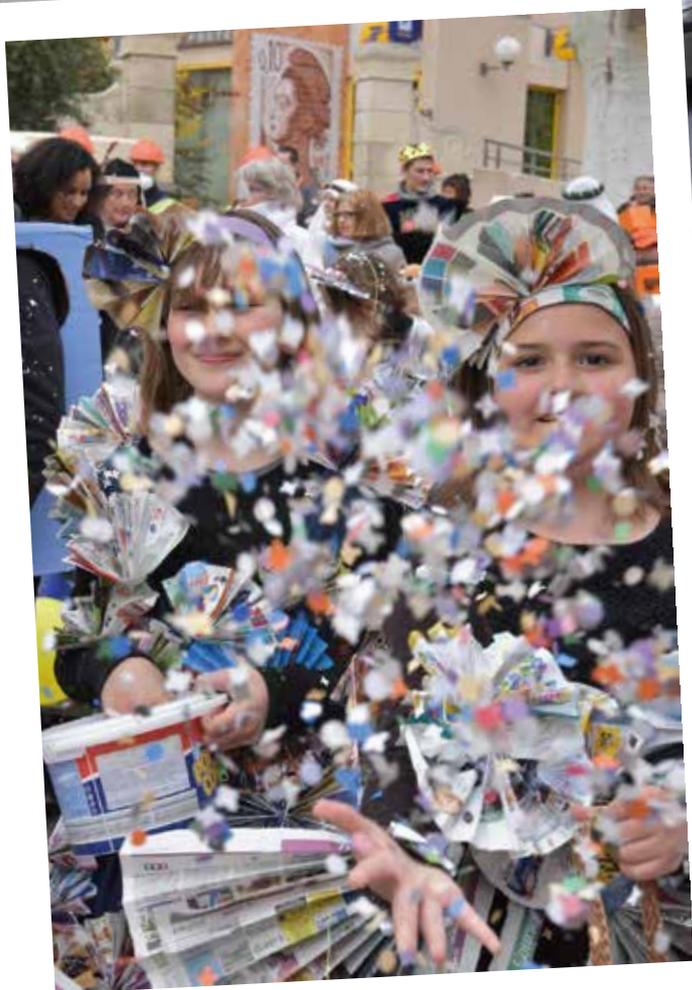
par courrier postal : Service Communications Mairie de Cadenet,
4 cours Voltaire 84160 CADENET

Vous pouvez déposer votre annonce :

- dans la boîte aux lettres de la mairie
- à l'accueil aux heures d'ouverture des bureaux

Votre annonce peut être éventuellement assortie d'une photo de bonne qualité sur support numérique uniquement.

Vos annonces paraîtront dans le prochain bulletin qui sortira en décembre 2018.





Photos 3^e et 4^e de couverture : Noëlle Barneoud

Carnaval 2018... carnaval et confettis !



MAIRIE DE CADENET

16 cours Voltaire 84160 Cadetnet

Tél. : 04 90 68 13 26 • Fax : 04 90 68 09 49 • Email : accueil@mairie-cadenet.fr

www.mairie-cadenet.fr